

JUIN 2017

RAPPORT D'ÉTUDE

INJEPR-2017/04

Socialisation adolescente et usages du numérique

Revue de littérature

Claire BALLEYS

Commanditaire : Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

95 avenue de France 75650 Paris Cedex 13 - Tél. : 01 70 98 94 00 www.injep.fr/

Socialisation adolescente et usages du numérique

Revue de littérature

Claire Balleys

Rapport d'étude de l'INJEP

Pour citer ce rapport

BALLEYS C., *Socialisation adolescente et usages du numérique. Revue de littérature*, Rapport d'étude de l'INJEP, juin 2017.

Résumé

Cette revue de la littérature présente les résultats d'une sélection de travaux récents sur les usages adolescents des médias sociaux, en sciences sociales et en particulier en sociologie. L'objectif est de faire le point sur l'état des savoirs concernant les nouveaux modes de socialisation adolescente corrélés à l'avènement puis à la démocratisation des technologies socio-numériques. Adoptant une perspective internationale, l'enjeu est d'englober les perspectives micro et macrosociologiques, afin de comprendre ce qui se joue tant entre les individus, au fil des interactions quotidiennes, que vis-à-vis des enjeux de société plus globaux, impliquant les clivages de classe et de genre. Les usages adolescents du numérique engendrent de nouvelles formes de préoccupations sociales ainsi que de nouveaux espoirs en termes de participation politique et citoyenne des jeunes. Nous proposons un regard nuancé sur ces représentations contemporaines, en les inscrivant dans leur contexte sociologique.

Méthodologie

Le corpus de travaux pris en compte dans la revue de littérature repose sur plus de 150 manuscrits, articles et ouvrages scientifiques, chapitres d'ouvrages et rapports de recherche. La majorité des enquêtes signalées ont été menées en France et dans les pays anglo-saxons (États-Unis, Grande Bretagne, Australie, Canada, Nouvelle Zélande). Un choix disciplinaire s'est opéré en faveur de la sociologie, la dimension de socialisation juvénile étant l'une des composantes importantes de la problématique abordée. De nombreux travaux appartenant aux disciplines de la psychologie, de la médecine, des sciences de l'information, des sciences de l'éducation et de la géographie sociale, sont également présentés. Un souci constant de contextualisation sociale des pratiques numériques et de leurs significations nous porte à évoquer les travaux majeurs en sociologie de l'adolescence et de la jeunesse. En ce qui concerne les usages des médias sociaux, seuls les travaux les plus récents sont référés, afin d'être au plus près de la réalité contemporaine.

Présentation de l'auteur

Claire Balleys est docteure en sociologie de la communication et des médias, actuellement chercheuse postdoctorale à l'Université du Québec à Montréal. Ses travaux portent sur les processus de socialisation adolescente, la mise en scène de soi sur Internet et les nouvelles formes d'intimités numériques. Elle est notamment l'auteur de l'ouvrage *Grandir entre adolescents. À l'école et sur Internet*, paru en 2015 aux Presses universitaires et polytechniques romandes.

Mots clés : ADOLESCENCE ; SOCIALISATION ; USAGES DU NUMERIQUE ; RESEAUX SOCIAUX ; SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE ; GENRE ; INEGALITE SOCIALE ; USAGE DU NUMERIQUE ; PARTICIPATION SOCIALE ; PARTICIPATION POLITIQUE ; IMAGE DE SOI ; PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENT.

Rapport remis en avril 2017.

Sommaire

Introduction.....	7
1. La socialisation adolescente à l'ère numérique.....	11
Les usages du numérique et les processus de construction identitaire.....	11
<i>Redéfinir la notion d'intimité.....</i>	<i>12</i>
<i>Le smartphone, un compagnon au quotidien.....</i>	<i>14</i>
<i>Usages du numérique et sociabilités juvéniles.....</i>	<i>16</i>
Le numérique au sein des familles.....	19
<i>La question du « bon » temps passé en famille.....</i>	<i>19</i>
<i>Équipement numérique et prise d'autonomie.....</i>	<i>22</i>
2. Les clivages sociaux à l'ère numérique.....	25
Les clivages de classe et leurs enjeux dans les usages du numérique.....	25
<i>La question de l'acquisition et du développement de compétences numériques.....</i>	<i>26</i>
<i>Sociabilités juvéniles médiatisées, appartenances sociales et ethniques.....</i>	<i>29</i>
Les clivages de genre et leurs enjeux dans les usages du numérique.....	30
<i>Les usages des TIC sont-ils sexués ?.....</i>	<i>31</i>
<i>La production d'images sexualisées de soi : le sexting.....</i>	<i>33</i>
3. Préoccupations sociales et opportunités citoyennes à l'ère numérique.....	37
De nouvelles préoccupations sociales.....	37
<i>La question de l'exposition à la pornographie.....</i>	<i>38</i>
<i>La question du cyber-harcèlement.....</i>	<i>41</i>
<i>Les questions de santé et d'addiction aux outils numériques.....</i>	<i>44</i>
Les opportunités participatives liées au numérique.....	47
<i>Médias sociaux et nouvelles formes d'engagement politique.....</i>	<i>48</i>
<i>Quelle participation citoyenne possible en ligne, par et pour les jeunes ?.....</i>	<i>50</i>
Conclusion.....	53
Bibliographie.....	55

INTRODUCTION

Cette revue de la littérature s'appuie sur une expérience de dix années de recherche, de terrain et de travail épistémologique sur l'adolescence et la jeunesse. De fait, elle défend certains postulats qui nous serviront de fil conducteur. Premièrement, un souci constant de situer les processus et les pratiques observés dans leur contexte social et relationnel. Les usages adolescents du numérique sont étroitement articulés aux processus de socialisation ayant lieu en présentiel, au sein des familles, dans les cours d'école, dans les activités de loisirs. Les clivages sociaux, de classe et de genre, n'apparaissent ni ne disparaissent sur les plateformes numériques. Être actif sur les médias sociaux ne signifie pas uniquement un usage technologique : la pratique implique une appartenance sociale, un contexte économique, des relations aux pairs, une éducation scolaire, une époque, une socialisation familiale, un environnement géographique, etc. Par conséquent, nous allons mettre de côté certaines appellations pourtant populaires, dans les médias notamment, comme celle de « digital native » ou « natif digital ». Comme la chercheuse britannique Sonia Livingstone (2010), nous considérons que l'usage de ce terme sous-entend l'apparition d'une nouvelle sorte, voire une nouvelle « race » de jeunes, qualitativement distincte des générations antérieures, une forme d'extraterrestres entièrement déterminée par la révolution technologique. Or « si les adultes veulent comprendre ce qui est véritablement nouveau et vecteur de changement dans l'enfance, la famille, l'éducation, la société civile, et la culture, il leur faut poser la question différemment » (Livingstone, 2010, p. 4, traduction personnelle), c'est-à-dire travailler à identifier l'éventail des facteurs qui façonnent les comportements et pratiques juvéniles en ligne, « dont certains seulement concernent les médias numériques » (*ibid.*).

Ce premier principe nous amène au second : la volonté de se distancier des discours communs sur la jeunesse et le numérique. Les usages du numérique, en particulier les usages des adolescents, sont des objets de préoccupations sociales. Ils véhiculent toutes sortes de représentations, souvent corrélées à de la peur et à un réflexe d'anticipation des dangers et des dérives potentiels (Peretti-Watel, 2010). À cette préoccupation sociale s'ajoute un réflexe de dépréciation systématique de la culture jeune (Lachance, 2016c), qui est un phénomène ancien. Certains ouvrages sur l'histoire de l'adolescence sont très instructifs à cet égard. Par exemple, l'historienne Agnès Thiercé relaie les discours tenus sur les collégiens en France à la fin du XIX^e siècle, source perpétuelle d'inquiétudes et de désapprobation sociale : « Despotique, vicieuse et grossière : telles sont les appréciations les plus fréquentes de la communauté des collégiens » (Thiercé, 1999, p. 82). Les technologies et outils numériques étant apparus récemment et leurs usages évoluant rapidement, l'articulation entre les pratiques de socialisation adolescente et les pratiques numériques engendre une forme exacerbée d'incompréhension de la part des adultes – individus, médias ou institutions.

Deux biais sont à signaler de ce point de vue : premièrement, « la caractéristique négative des événements remontant jusqu'aux oreilles des adultes » (Balleys, 2015, p. 133). En effet, sur les milliers de partages et d'échanges médiatisés qui ont lieu quotidiennement entre adolescents fréquentant un même établissement scolaire, seuls ceux qui posent problème sont portés à l'attention des adultes, parents,

professeurs ou éducateurs. Le second biais dont nous allons nous méfier est « engendré par la médiatisation d'événements dramatiques liés aux usages juvéniles des médias sociaux, même s'ils ont lieu à l'autre bout du monde (*ibid.*, p. 134). Cette médiatisation met également la focale sur ce qui arrive de pire et fait souvent l'économie de tout travail de contextualisation.

Les deux principes sur lesquels est construite notre problématique visent à situer, pour chacune des thématiques abordées dans cette revue de littérature, les usages dans leur contexte : premièrement en lien avec ce qui précède et dépasse le cadre numérique, deuxièmement en lien avec les représentations sociales qui participent aux débats ou à la constitution de problèmes publics. L'objectif est d'offrir une synthèse des savoirs sur les connaissances acquises en sciences humaines et sociales autour de l'articulation « socialisation adolescente et usages du numérique », dans une perspective internationale. Le manuscrit sera axé sur les aspects relationnels, sociaux et identitaires de cette articulation, en particulier l'interaction entre les usages du numérique et le lien social. Notre objectif est d'articuler les processus contemporains de la socialisation adolescente avec les usages du numériques : au sein des sociabilités juvéniles, au sein des familles, dans les rapports sociaux de classe et dans les rapports sociaux de genre. Par usage du numérique, nous désignons les différentes manières d'utiliser, de mobiliser et de se saisir des technologies numériques, en lien avec des pratiques sociales et identitaires.

Ce ne sont pas les modalités technologiques qui nous intéressent, mais leurs modes d'appropriation, c'est-à-dire les processus par lesquels les adolescents les intègrent à leur vie quotidienne, à la gestion de leur sociale et privée, à la négociation des liens sociaux et à la construction de leur identité. Par conséquent, notre regard va se concentrer sur les outils numériques impliquant une dimension interactionnelle et relationnelle, désignés sous le terme générique de média social. Par média social, on entendra tout type de réseau socionumérique et d'application de partage destiné à la mise en relation et en communication des individus. Ainsi, nous aborderons des recherches portant sur des outils aussi divers que Facebook, Snapchat, YouTube, Skype, Instagram, Whatsapp, utilisés massivement par les jeunes et les adolescents en 2017, l'objectif n'étant pas ici de dresser un portrait des technologies existantes mais plutôt de la manière dont les acteurs les utilisent et les intègrent dans leur vie quotidienne, leurs routines, leur construction identitaire et leurs sociabilités.

Les usages des médias sociaux sont aujourd'hui fortement corrélés aux usages des *smartphones*. En 2016 en Suisse, 99 % des jeunes âgés de 12 à 19 ans possèdent un téléphone portable personnel, presque tous un *smartphone* (Waller *et al.*, 2016). Nous n'avons pas trouvé de chiffres aussi récents en ce qui concerne la France. Une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) publiée en 2014 indique que 59 % des adolescents de 12 à 17 ans possédaient un *smartphone*, et 81 % des 18-24 ans¹. Au Québec, 90 % des jeunes de 18 à 24 ans étaient équipés en téléphones intelligents en 2015². Réaliser une revue de littérature sur les usages adolescents du numérique, en particulier des médias sociaux, en 2017, implique de travailler surtout sur les usages du *smartphone*. Comme en témoignent les

¹ <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R317.pdf>

² www.cefrio.gc.ca/netendances/equipement-et-branchement-internet-des-foyers-quebecois-en-2015/des-foyers-disposant-d-une-gamme-variee-d-appareils/

résultats de plusieurs travaux que nous allons aborder, la connexion à Internet, *a fortiori* dans une dynamique de sociabilité, s'effectue prioritairement sur ces outils mobiles et individualisés.

Nous avons fait le choix d'une littérature portant sur la France, l'espace francophone et les pays anglo-saxons, en sélectionnant les travaux les plus récents dans un souci d'actualité des résultats scientifiques articulés et mis en perspective les uns avec les autres. Il va de soi que cet exercice ne saurait être exhaustif et implique le choix d'une posture épistémologique. Cette revue présente les résultats de recherches réalisées dans différentes disciplines, en particulier la sociologie, la socio-anthropologie et la communication. Certains travaux en sciences politiques, en géographie urbaine, en éducation, en psychologie et en médecine seront également évoqués, davantage dans le souci d'apporter un éclairage nouveau ou une perspective plus large à notre propos. Enfin, précision importante, ce qui concerne la population juvénile ne lui est pas toujours exclusif, comme nous pourrions le constater.

La revue est organisée en trois chapitres, dont l'ordre vise à passer d'une perspective plutôt microsociologique à une perspective plus macro. Le premier chapitre est consacré aux questions de socialisation adolescente à l'ère numérique, à la gestion du lien social et à la construction identitaire dans un monde connecté. Il est construit de façon à restituer les pratiques de manière fine et contextualisée, au sein des négociations quotidiennes et routinières entre individus. Le deuxième chapitre traite des différences et des inégalités sociales face aux usages du numérique, adoptant un point de vue moins axé sur les individus et davantage sur les appartenances sociales et de genre. À l'approche compréhensive du premier chapitre s'ajoute une perspective accordant plus de place aux déterminants sociaux. Le dernier chapitre est consacré à la déconstruction de certaines représentations en vigueur à propos des usages adolescents du numérique, que celles-ci soient négatives ou positives. L'objectif est de prendre de la distance par rapport aux discours alarmistes ou lénifiants vis-à-vis des usages adolescents du numérique, afin de restituer la réalité des pratiques, leur sens ainsi que leur potentiel pédagogique.

1. LA SOCIALISATION ADOLESCENTE A L'ÈRE NUMÉRIQUE

L'adolescence est une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Le principal défi des adolescents est d'être capable d'opérer une double distinction : vis-à-vis des « petits » (les enfants) et vis-à-vis des « vieux » (les adultes). L'enjeu est de « faire grand » comme l'expliquait Céline Metton-Gayon (2004). Ce travail de distinction s'effectue dans toutes les sphères de la sociabilité juvénile : dans les familles, à l'école et entre pairs. Les références identitaires et les modalités d'appartenance changent au moment de l'entrée dans l'adolescence. Les parents ne peuvent plus constituer les figures d'identification qu'ils étaient pendant l'enfance, ou du moins pas exclusivement : il faut pouvoir démontrer, à soi-même et aux autres, que l'on est capable d'entrer en relation intime avec d'autres personnes significatives. Ce processus implique la prise d'une forme « d'autonomie relationnelle » (Martin, de Singly, 2000 ; Metton-Gayon, 2009) et intime (Balley, 2012).

Les usages du numérique prennent donc place dans un contexte de distanciation des jeunes vis-à-vis de la référence parentale, et de quête de nouvelles sources de reconnaissance sociale : les pairs. Entre 12 et 18 ans, les pairs deviennent les nouvelles instances de légitimation de soi, c'est-à-dire qu'ils sont investis du pouvoir de valider ou d'invalider l'identité qui est performée dans les différentes scènes de la sociabilité juvénile, en ligne et hors ligne. Ces enjeux ne sont pas nouveaux. L'importance de la meilleure amie ou du meilleur ami, de la bande de copains, du premier partenaire amoureux, notamment dans l'acquisition du prestige social entre pairs, n'a pas attendu l'avènement des médias sociaux (Juhem, 1995 ; Galland, 2001 ; Clair, 2008). Cependant, les usages du numérique introduisent des changements dans les modes de négociation du lien social entre pairs, dans les modes de présentation et de valorisation de soi et dans la perception des notions de privé et de public. Au sein des familles, les relations quotidiennes entre parents et enfants sont également soumises à de nouveaux enjeux, entre velléités d'autonomie et nouvelles contraintes sociales. Dans ce premier chapitre, nous proposons un tour d'horizon de la manière dont les usages du numérique s'articulent avec les modes de socialisation juvénile contemporains. Nous allons décrire les pratiques numériques des adolescents en mettant systématiquement l'accent sur leurs significations, dans le contexte de la socialisation juvénile.

Les usages du numérique et les processus de construction identitaire

Les usages juvéniles des médias sociaux s'inscrivent dans une dynamique éminemment relationnelle. Il s'agit d'entrer en relation avec d'autres et de faire reconnaître une identité sociale. Ces interactions sont le fruit de la rencontre entre un exercice de mise en scène de soi et la réception qui en sera faite par les interlocuteurs, en l'occurrence par les interlocuteurs médiatisés. La sociologue américaine Susannah Stern rappelle ainsi que l'espoir d'obtenir des retours de la part d'un public constitue la principale motivation des publications effectuées en ligne par les adolescents (2008). Dans ce contexte, les objets

numériques (téléphones, tablettes, ordinateurs) servent d'outils de médiation entre les individus. Comme l'énonce le sociologue Dominique Cardon, l'identité numérique est « une coproduction où se rencontrent les stratégies des plateformes et les tactiques des utilisateurs » (Cardon, 2008, p. 97). Les travaux de sociologie des médias, notamment ceux d'Alexandre Coutant et de Thomas Stenger, proposent ainsi d'analyser les usages du numérique en explorant « le moment de la rencontre entre des individus socialisés et un support médiatique » (Coutant et Stenger, 2010, p. 3). La construction identitaire étant un processus à la fois continu et interactif, la question à laquelle de nombreux travaux ont tenté de répondre est : comment les usages du numériques participent-ils au travail de construction et « d'invention de soi » (Kaufmann, 2004) opéré quotidiennement par les individus (Martin, 2004) ?

REDEFINIR LA NOTION D'INTIMITE

Les échanges entre jeunes via le téléphone portable sont totalement inscrits dans le déroulement du quotidien, en séquences routinières : ils rythment leur existence. L'expression de soi est indissociable d'un exercice d'expression du lien social et du partage d'une forme d'intimité (Balleys, 2015 ; Balleys et Coll, 2015). Il s'agit de livrer une partie de soi et de la mettre en forme à travers un exercice stylistique qui mobilise les pauses, le cadrage puis l'édition photographique, la rédaction de statuts, le choix d'émoticônes : autant d'outils d'expression d'une forme d'individualité, mais aussi d'appartenance à une génération, à un genre, à un style culturel. Travailler ce que l'on présente et communique de soi en tenant compte des réactions potentielles de son public fait ainsi partie de la routine de la vie adolescente, dans un « exercice permanent d'énonciation de soi et d'ouverture sur l'autre » (Amri et Vacaflor, 2010, p. 2).

Plusieurs travaux ont montré comment les médias sociaux sont mobilisés, en particulier par les jeunes, comme des supports d'expression et d'expérimentation identitaire. Il est question d'un « individualisme expressif » selon Laurence Allard et Frédéric Vanderbergher (2003), notion qui désigne « l'une des tentatives par lesquelles les internautes essaient de se façonner et de se construire une identité par bricolage » (*ibid.*, 194). Le *smartphone*, par exemple, n'est pas uniquement un objet permettant la communication avec autrui, mais il peut également « être considéré comme médium et support d'une individuation réflexive, qui trouve, avec par exemple l'écriture ou la photographie mobile, de multiples matières pour se formuler, extérioriser son intériorité toujours dans ce geste du rapport réflexif à soi » (Allard, 2014, p. 141). La problématique de « l'individualité numérique » énoncée par le sociologue Fabien Granjon (2011a) pose la question de savoir comment l'identité peut s'appuyer sur les modalités numériques d'exposition et d'expression de soi pour se construire, c'est-à-dire nourrir une « estime subjective de soi » (Granjon et Denouël, 2010). En l'occurrence, les résultats récents montrent que « les demandes de reconnaissance » exprimées par les individus en ligne aboutissent rarement à une réponse adéquate et satisfaisante pour les internautes, car la construction d'un « soi numérique » coïncide rarement avec ce que l'individu souhaite dire et montrer de lui-même (Granjon, 2011a). En d'autres termes s'observe un fréquent décalage entre les espoirs d'obtenir une forme de reconnaissance sociale à travers les activités en ligne, c'est-à-dire la validation de sa propre valeur sociale (Honneth, 2005), et la réalité des interactions médiatisées. Plusieurs auteurs se montrent ainsi critiques vis-à-vis du potentiel des outils numériques comme supports de la construction identitaire. Dans un article paru dans la revue

Réseaux en 2009, Fanny Georges, chercheuse en sciences de la communication, écrit notamment que les exigences de connectivité et de mise en visibilité de soi constantes ne favorisent pas un développement identitaire serein et stable : « Incitant l'utilisateur à nourrir continuellement la structure identitaire qui le manifeste pour exister dans sa communauté, le web 2.0 compromet le développement d'un Soi consistant et autonome pour le livrer à la précarité de l'urgence immédiate. » (2009, p. 168.)

En ce qui concerne spécifiquement la population adolescente, les actes médiatisés d'individualisation prennent souvent la forme de témoignages et de déclarations d'amour et d'amitié : c'est à travers le lien social que se réalise la mise en scène d'une individualité (Balleys, 2015). En désignant un certain nombre « d'élus », qui seront l'objet d'attentions et de déclarations particulières sur les médias sociaux, les adolescents créent de la visibilité, de la distinction et par conséquent de la valeur sociale (Delaunay-Téterel, 2010, p. 117). Recevoir des marques d'attention et d'affection à travers les médias sociaux constitue donc, aux yeux des adolescents, la preuve qu'ils sont reconnus et aimés de leurs pairs. Les sociologues américaines Julie Cupples et Lee Thompson ont analysé comment ces échanges étaient régis par des rapports de force. Dans un article paru en 2010 dans la revue *Feminist Media Studies*, elles relèvent toutes sortes de stratégies d'échanges entre pairs, en fonction du degré de popularité et de prestige dont bénéficie chaque individu au sein des groupes de pairs. Entre garçons et filles également, notamment lors de relations de séduction, les enjeux sont considérables : la question de déterminer qui va écrire le premier message, qui va mettre fin à la conversation du soir, qui va envoyer des propos sentimentaux est lourde de significations, notamment en termes de rapports de genre. Une fille qui enverrait trop de messages à un garçon convoité prendrait ainsi le risque de paraître « désespérée » (2010, p. 11).

Le lien social est aujourd'hui défini autour du partage réciproque d'intimité (Giddens, 2004 ; Illouz, 2006 ; Schwarz, 2011 ; Balleys et Coll, 2015). Or, le partage implique toujours une forme d'exclusivité : qu'est ce qui doit être partagé avec qui et selon quel ordre de priorité ? Ce qui crée de l'intimité aujourd'hui, et attribue de la valeur au lien social, est le respect de certaines clauses de confidentialité entre proches : ce qui est confié à la meilleure amie ne doit être livré à personne d'autre, les photos intimes reçues sur son téléphone portable doivent être protégées des regards extérieurs, etc. Par conséquent, les injonctions au partage se multiplient, comme autant de demandes de « preuves » de l'affection et de la confiance qui lient les individus entre eux. Les outils numériques, en particulier les médias sociaux, amplifient la portée de ces nouvelles normes du partage intime, parce que les secrets et autres révélations intimes s'échangent textuellement ou visuellement et non plus oralement. Ainsi, une grande preuve de confiance entre ados est aujourd'hui le partage des téléphones portables pour la soirée ou encore le partage des mots de passe permettant de débloquent un appareil ou un compte (Balleys, 2017).

Cette forme de matérialisation des échanges intimes implique de nombreuses « trahisons » entre pairs, en particulier entre jeunes filles (boyd³ et Marwick 2011 ; Balleys, 2015). Autrefois, le secret de l'une, révélé à l'oreille d'une tierce personne, pouvait avoir certaines conséquences néfastes, car la rumeur court vite, mais la parole des uns pouvait toujours être démentie ou contredite. Face à une photo ou un

³ danah boyd souhaite que son nom soit cité en lettres minuscules. Voir : www.danah.org/

message transmis tel quel, les arguments sont plus pauvres. Le sociologue israélien Ori Schwarz a documenté cette dimension de matérialité inhérente aux échanges médiatisés, textuels ou visuels. Contrairement aux discussions orales, en face-à-face ou au téléphone, les échanges textuels et visuels peuvent être documentés, ce qui signifie qu'ils peuvent être enregistrés, copiés et partagés (Schwarz, 2011 ; Balleys, 2015). Ainsi, les conversations médiatisées ne doivent pas être considérées comme dyadiques (ayant lieu entre deux interlocuteurs) ni comme des conversations de groupe, mais plutôt comme des conversations ayant lieu entre plusieurs acteurs – certains visibles et d'autres cachés – dont on ne connaît pas l'identité (Schwarz, 2011, p. 78). Il n'est plus possible d'être certain que l'échange demeure exclusif un seul instant, le meilleur ami ou la meilleure amie étant souvent convié-e à assister ou à commenter les échanges ayant lieu entre deux partenaires, quand ce n'est pas tout un groupe de copains (*ibid.*).

La possibilité de fixer chaque conversation, mais aussi chaque moment de sa vie dans son téléphone portable, a modifié en profondeur le rapport au temps et à la manière dont l'existence est documentée. Jocelyn Lachance, socio-anthropologue québécois effectuant des recherches sur l'adolescence en France et au Québec depuis une dizaine d'années, a introduit une notion particulièrement pertinente pour qualifier le besoin juvénile de documenter sa vie : la « nostalgie du présent ». Dans son ouvrage paru en 2013, *Photos d'ados. À l'ère numérique*, il explique comme suit le constat issu de plusieurs de ses terrains d'enquête : « Des jeunes racontaient, par exemple, qu'au milieu d'une soirée festive particulièrement agréable, ils s'étaient arrêtés soudainement parce qu'ils ressentaient l'angoisse de voir se finir ce moment apprécié. Pendant le déroulement même de l'événement, des jeunes imaginaient sa fin prochaine. La nostalgie du présent, c'est donc la peur de voir disparaître le sens des événements au moment même où ils sont vécus » (Lachance, 2013, p. 77). Par conséquent, la capture d'images photographiques et vidéo résonne comme une tentative d'arrêter le temps et de capturer les bons moments que l'on regrette avant même leur achèvement.

Les pratiques numériques adolescentes s'inscrivent ainsi dans un contexte quotidien, routinier et relationnel. Par exemple, la prise de photographies vient rythmer la journée et entretenir le lien social : « En fait, l'acte photographique participe de plus en plus souvent aux situations vécues par les adolescents en s'immisçant dans les interactions quotidiennes. Il s'agit alors de photographier l'autre ou soi-même, non pas pour produire ultimement une photo de l'autre ou de soi, mais bien pour engager ou maintenir une interaction (Lachance 2016b, p. 133). Habités depuis le jour de leur naissance à grandir sous la focale d'un objectif photographique, les jeunes ont appris à entrer en lien, avec autrui comme avec eux-mêmes, à travers les outils numériques. En effet, n'oublions pas que « les adolescents ne sont jamais les premiers à se mettre en scène. Avant même d'empoigner leur premier appareil numérique, ils sont d'abord l'objet et la cible de photos et de vidéos produites par des adultes » (Lachance, 2016b, p. 132).

LE SMARTPHONE, UN COMPAGNON AU QUOTIDIEN

Pour la chercheuse en sciences de la communication Laurence Allard, le téléphone mobile n'est pas uniquement un outil de communication et de partage avec autrui, mais « devient également un authentique moyen de communication de soi avec soi-même » (Allard, 2014, p. 140) et « va accueillir des explorations identitaires » (*ibid.*, p. 141). Au-delà des pratiques communicationnelles, le téléphone

intelligent comme objet constitue un support important de l'expression de soi et accompagne le jeune dans toutes ses activités : « le “compagnon d'espèce téléphonique” relève d'une forme d'attachement à un artefact au sein duquel a été déposée une part de soi-même. Certains vont énoncer cette part intérieure incarnée par le mobile de façon ultime sous l'expression “avoir toute sa vie là-dedans” » (Allard 2014, p. 156). Considérer le téléphone mobile comme un objet de compagnie, au même titre qu'un animal de compagnie, constitue une analogie au fort pouvoir évocateur. Pour les jeunes (mais pas exclusivement), « le mobile est un prolongement de la tenue vestimentaire et sortir de son domicile sans l'emporter est comme sortir nu, ou tout au moins en ayant oublié de mettre un vêtement ou un accessoire de base : les clés, le pull, le pantalon, les chaussures, etc. Restant souvent à portée de main, il se laisse transformer par son utilisateur. Ce dernier ne cessant de “l'esthétiser” et de le personnaliser en fonction de ses goûts, en fait un réservoir de son intimité, un peu à la manière du journal personnel et des carnets de voyage qui constituent un espace privilégié pour l'exposition “technologique” de soi » (Amri, Vacaflor, 2010, p. 5). Il est un « instrument de réassurance » (*ibid.*), auquel on se réfère lors des temps morts, mais aussi pour éviter de croiser des regards ou de prendre la parole. Il accompagne l'endormissement puis le sommeil, très souvent gardé sous l'oreiller pour la nuit (*ibid.*, p. 8). Par conséquent, l'oublier à la maison ou pire le perdre peut générer un sentiment de solitude voire une « désorientation totale » chez les jeunes (*ibid.*, p. 7) [et sûrement pas uniquement chez cette catégorie de la population]. L'objet *smartphone* occupe une place centrale dans la vie des jeunes et « crée un type sophistiqué de rapport physique entre sujet et objet. Ainsi, il n'est pas nécessaire de rappeler le premier réflexe adopté par les jeunes une fois sortis de leur domicile : vérifier qu'ils n'ont pas oublié le mobile (*ibid.*). En résumé, « le mobile apparaît comme un prolongement corporel, dont l'usage relève de l'intime » (*ibid.*, p. 8).

Le téléphone mobile est aujourd'hui un objet si intimement lié à l'existence et au corps de son possesseur qu'il serait utilisé « pour se connecter à soi-même » (Allard, 2014, p. 142). Le succès récent et massif de l'application Snapchat⁴ auprès de la population juvénile en France est interprété par Laurence Allard comme consécutif à la possibilité pour les usagers de vivre « une expérience temporelle de la synchronisation entre émotion et expression photographique » (*ibid.*, p. 146). Cela signifie que le moment et l'émotion vécus doivent être capturés puis partagés pour être expérimentés pleinement, mais que cette logique du « je vois, j'envoie » (*ibid.*, p. 144) répond non seulement à un besoin de communiquer avec autrui, mais également à celui de communiquer avec soi. La compréhension et l'intégration des expériences subjectives nécessitent de lier l'action et la pensée, l'émotion et le geste. Il y a donc une double dimension à considérer dans l'interprétation des usages et des attachements à l'outil téléphone portable : une dimension interactionnelle et une dimension subjective. Par conséquent, si le mobile représente un objet personnel et d'expression de soi, il remplit toujours une fonction relationnelle : « Fabriquant des objets multimédias à leur image, les adolescents constituent pour les autres de véritables petits musées destinés à être visités. » (Jarrigeon, Menrath, 2010, p. 111.)

⁴ Snapchat est une application qui permet le partage de photos et de vidéos éphémères, c'est-à-dire qui disparaissent après une durée d'accès limitée, allant de 1 à 10 secondes.

Ce constat nous conduit à la question de l'hyperconnectivité, notion souvent problématisée dans les travaux s'intéressant aux usages contemporains du numérique, que cela concerne ou non les jeunes et les adolescents (les travaux sur les liens entre le travail et l'hyperconnectivité sont croissants, comme le montre le débat sur le droit à la déconnexion). Les sociologues Johan Chaulet et Julien Figeac rendent compte des « hyper sollicitations relationnelles et quotidiennes » que la démocratisation des téléphones intelligents a entraînées, notamment à travers le prisme de « l'irrésistible attrait des notifications » (Figeac et Chaulet, 2016). Nous reviendrons sur cette question au chapitre 3, lorsque nous traiterons des questions de santé et en particulier d'addiction.

USAGES DU NUMERIQUE ET SOCIABILITES JUVENILES

À partir de la notion de « sociabilité médiatisée » (Balley's, 2015) nous avons cherché à montrer comment la sociabilité médiatisée s'expérimente et se négocie dans le prolongement de la sociabilité en présentiel, en particulier scolaire. Souvent, l'une et l'autre se déroulent simultanément et aujourd'hui, la distinction entre sociabilité « réelle » et « sociabilité virtuelle » est tout à fait caduque. En particulier depuis l'avènement et la massification des téléphones intelligents, les échanges médiatisés et les contenus publiés en ligne sont mobiles et accompagnent la sociabilité juvénile dans ses routines quotidiennes : ils sont créés, discutés, évalués, échangés en collectif. Cela rejoint un constat formulé par Anne Jarrigeon et Joëlle Menrath (2010, p. 110) : « Considéré souvent comme un instrument hyperindividuel menaçant les formes de sociabilités contemporaines, le téléphone mobile s'avère être un puissant configurateur de pratiques collectives. » Premièrement, le téléphone mobile permet de faciliter les rassemblements : « Le mobile contribue activement à la constitution de groupes d'adolescents ayant vocation plus ou moins forte à durer. Il facilite l'organisation des rencontres, arrange les soirées, réactive les liens dans une logique de rassemblement non centripète. » (*Ibid.*, p. 111.) Deuxièmement, les contenus textuels ou visuels sont des supports d'échanges et des occasions de discussion : « Dans les cours de récréation, à la sortie des établissements scolaires, et même pendant les enseignements, les mobiles passent de main en main. Les adolescents se rassemblent pour regarder et commenter ensemble, serrés les uns contre les autres, le contenu d'un des petits appareils présents. » (*Ibid.*) Ce qui est consulté ensemble nourrit la complicité des membres du groupe, par la possibilité de rire, de s'étonner ou de s'offusquer collectivement. Ces moments de partage représentent également l'opportunité de mettre en scène un lien social privilégié, que ce soit des rapports d'amitié ou des rapports de couple. En effet, un attroupement autour d'un écran révèle forcément des rapports de force et d'exclusion : qui a le droit d'avoir accès au contenu amusant ou dégoûtant sur lequel chacun s'exclame ? Selon la même logique, deux meilleures amies qui pouffent en consultant l'écran du téléphone de l'une d'entre elles le font généralement ostensiblement, en chuchotant en aparté et en se lançant des œillades de connivence. Ces pratiques visent à rendre visibles des liens sociaux privilégiés et exclusifs, qui sont par définition pourvoyeurs de prestige social (Balley's, 2015).

Une littérature riche s'est constituée depuis une quinzaine d'année explorant les usages juvéniles des médias sociaux et traitant de leur impact sur les modes de sociabilité, la question étant notamment de savoir si les usages du numérique participent à la dilution du lien social. Nous l'avons vu au point précédent, la majorité des usages du numériques sont motivés par la quête de la reconnaissance sociale

qui sous-tend une tentative de créer du lien social. Cela ne signifie pas que les demandes de reconnaissance aboutissent ni que les échanges médiatisés soient satisfaisants d'un point de vue relationnel. Les études récentes montrent que, dans les faits, les personnes qui ont une sociabilité très développée hors ligne ont également une activité sociable importante en ligne (boyd, 2008 ; Jarrigeon et Menrath, 2010 ; Balleys, 2015). À ce titre, Éric Dagiral et Olivier Martin rappellent que « Facebook est, pour les jeunes adultes, un lieu spécifique de sociabilité... tout comme les cafés, salles de cours, soirées étudiantes, et divers lieux de festivités ! Facebook n'en a pas moins des spécificités par rapport à ces espaces sociaux, notamment parce qu'il rend le réseau visible de manière durable, à la fois pour l'individu et sa propre conscience de ses relations, et aussi pour les contacts de cet individu. Facebook participe donc à l'objectivation sociale du réseau et la réflexivité de l'individu » (Martin et Dagiral, 2016, p. 137). À chaque contexte de sociabilité ses particularités donc, et les médias sociaux ont aujourd'hui intégré le paysage interactionnel quotidien des jeunes. Ce sont davantage les rituels de maintien du lien social entre intimes qui ont été modifiés en profondeur par les nouveaux outils de communication. Les auteurs s'accordent sur le constat d'une injonction toujours plus forte à entretenir et à témoigner continuellement du lien social, plutôt qu'à s'en distancier. Comme le mentionne Ori Schwarz : « Aujourd'hui l'intimité entre amis est achevée à travers le partage de souvenirs intimes – la production d'une documentation de moments partagés représentant le socle et le ciment de la création de sentiments intimes » (2011, p. 76, traduction personnelle).

En ce qui concerne les conventions sociales propres à la sociabilité juvénile, il paraît important d'insister sur le fait que les médias sociaux sont tout sauf des zones de non droit. Ce sont des espaces réglementés dans lesquels la politesse, la bienveillance et le devoir de réciprocité sont très présents. Premièrement, il existe une règle tacite qui implique « une orientation positive des échanges » (Coutant et Stenger, 2010, p. 6) dont le premier principe est que « le plus souvent, on approuve ou on s'abstient » (*ibid.*). Dans un article paru en 2016 dans la revue *Agora débats/jeunesses*, nous avons montré selon quelles logiques Facebook constituait un espace réglementé par de nombreuses conventions sociales, notamment des règles de politesse et des règles de réciprocité (Balleys, 2016.) Ainsi, par exemple, lorsqu'un membre du réseau poste une nouvelle photo de profil ou une photo de son couple récemment formé, il est convenu que les amis Facebook en prennent acte et formulent les félicitations d'usage. Il s'agit de souhaiter au nouveau couple « tout le bonheur » ou d'affirmer que la nouvelle photo de profil est « magnifique ». Il est ensuite socialement attendu que les bénéficiaires de ces commentaires « remercient leurs camarades pour les marques de reconnaissance » dont ils les ont gratifiés (Balleys, 2016a, p. 10). Ces observations sont importantes pour comprendre ce qui est en jeu lorsqu'une rupture de convention est orchestrée en ligne, par un ou plusieurs internautes. En effet, une nouvelle photo de profil qui ne bénéficierait pas des marques d'attention habituelles serait un indice d'impopularité fort probant. Lorsque des insultes sont proférées entre pairs sur les sites de médias sociaux, cela répond toujours à une intention de rompre les conventions sociales, de manière similaire à un refus de serrer la main à un collègue de travail face aux autres membres du personnel. Si les médias sociaux ne sont pas à l'origine de la constitution d'un capital social haut ou bas et du statut qui lui est consécutif, il apparaît néanmoins qu'ils instituent et formalisent les marques d'admiration, de soutien ou au contraire de dépréciation dont les adolescents témoignent

entre eux. À travers les usages des médias sociaux, les signes qui permettent d'appréhender la présence ou l'absence des ressources symboliques que constituent les amis sont perceptibles et quantifiables de façon inédite. Par conséquent, les processus d'évaluation individuelle et collective du capital social de tel ou tel individu s'objectivent en même temps qu'ils se densifient.

En conclusion, les médias sociaux ont pris place dans un contexte de socialisation adolescente particulièrement propice à adopter leurs usages. Olivier Martin et François de Singly ont traité de « l'évasion amicale » que permettait le téléphone familial au début des années 2000 pour des adolescents : certains passaient des heures, après les cours, à discuter avec leurs camarades d'école, revenant sur chaque événement de la journée passée ensemble (Martin, Singly, 2000). Aujourd'hui, le maintien du lien avec les pairs s'est encore individualisé, grâce aux outils numériques, en particulier les *smartphones*, qui sont devenus personnels et non plus familiaux. Comme nous l'avons mentionné en introduction, aujourd'hui, la grande majorité des adolescents possèdent leur propre *smartphone* à 14 ans. Pour le psychiatre Serge Tisseron, les nouveaux outils numériques permettent à des désirs immuables de s'exprimer différemment. Dans un article paru en 2011, il énumère cinq désirs humains fondamentaux : « celui de pouvoir se cacher aux yeux des autres, qui définit la création d'une intimité, à la fois territoriale et psychique ; celui de pouvoir montrer certaines parties de soi aux autres, que j'ai appelé le désir d'extimité ; celui de n'être jamais oublié, autrement dit qu'un autre humain pense toujours à moi ; celui de contrôler la distance relationnelle qui m'unit aux autres tout en me séparant d'eux ; et enfin le désir de valoriser l'expérience réflexive qui fonde la perception de soi comme humain » (Tisseron, 2011, p. 120). L'avènement des médias sociaux a impulsé « de nouvelles caractéristiques » (*ibid.*, p. 124) à ces désirs et a créé « de nouvelles dynamiques relationnelles » ainsi qu'« une nouvelle économie d'estime de soi » (*ibid.*, p. 128). Ces impulsions ne sont pas sans paradoxe et sans dilemme pour les individus, en particulier pour les adolescents en plein processus de socialisation. Le premier facteur de transformation, l'accès universel au monde et à l'altérité que permet Internet, constitue une opportunité rarement saisie dans les faits, l'auteur observe en effet une tendance chez les individus à chercher des interactions avec des personnes qui leur ressemblent, qui partagent avec eux un vécu commun et une appartenance commune (Balleys, 2017). Serge Tisseron évoque ensuite « l'interchangeabilité des interlocuteurs » dans un espace où les destinataires des messages et des productions sont souvent multiples et indéterminés, ce que les sociologues américaines Eden Litt et Eszter Hargittai ont problématisé comme de nouveaux modes d'interaction avec une « audience imaginée » (2016). C'est notamment ce que nous avons observé en étudiant les vidéos réalisées par des adolescentes et des adolescents sur YouTube : une forme d'énonciation qui s'adresse à autrui sur un mode à la fois universel et personnalisé (Balleys, 2017). Il s'agit de susciter les réactions d'une multitude de personnes anonymes, en instaurant une interaction proche du registre de l'intime. Les transformations des perceptions et des modes de gestion de l'intime constituent sans doute certaines des principales révolutions liées à l'avènement des outils socio-numériques (Balleys et Coll, 2015). Si l'intimité se met en scène et est saisie comme une ressource symbolique dans les processus de valorisation de soi en ligne, Serge Tisseron insiste sur le fait que « l'intimité reste bien aussi essentielle à chacun d'entre nous qu'elle l'a toujours été, mais que son expression change. Chacun peut aujourd'hui être tenté de dire : “Mon intimité, c'est là où je veux, quand je veux”..., à condition bien sûr que cette expression respecte l'intimité d'autrui » (Tisseron, 2011, p. 127).

Le numérique au sein des familles

Comment les technologies socionumériques participent-elles aux dynamiques familiales et intergénérationnelles dans les sociétés contemporaines ? Alors qu'il est aujourd'hui admis que sociabilité directe et sociabilité médiatisée fonctionnent comme des vases communicants (boyd, 2014 ; Balleys, 2015), en particulier en ce qui concerne la sociabilité juvénile, comment sont discutés, régis, contrôlés et négociés au sein des familles, et entre ses membres, les usages socionumériques, les territoires de l'intimité (Balleys, 2016a), les formes de liens sociaux sur le Web et hors Web ? Nous allons situer ici les pratiques numériques dans le contexte du lien familial contemporain, un lien social qui a connu de profondes mutations depuis une cinquantaine d'années, dont l'avènement du numérique n'est que l'une des composantes.

LA QUESTION DU « BON » TEMPS PASSE EN FAMILLE

L'arrivée du numérique dans les familles s'est inscrite dans un contexte de transformation profonde des normes de la parentalité, des valeurs familiales et de la gestion des ménages. Le sociologue François de Singly l'a montré dans plusieurs travaux consacrés à la famille contemporaine : dans la société de « l'individu-roi », le lien familial se complexifie et devient l'objet de négociations quotidiennes et continues. Les parents sont chargés de la lourde responsabilité de permettre à leur enfant de « se révéler à lui-même », c'est-à-dire de favoriser son épanouissement personnel, tout en maintenant un cadre de socialisation rassurant et stable (Singly, 1996). Alors que l'on pourrait penser les familles d'aujourd'hui plus libres que celles d'hier, certaines études montrent au contraire que les attentes des institutions publiques sont à la fois fortes et contradictoires envers les familles, en particulier envers celles appartenant aux classes populaires. Une recherche menée en Suisse par les sociologues Christophe Delay et Arnaud Frauenfelder auprès d'éducateurs et de travailleurs sociaux a montré à quel point les jugements moraux pesaient dans la relation aux usagers. Les acteurs institutionnels transmettent aux familles une « injonction contradictoire » : « Ayez de l'autorité mais ne soyez pas autoritaire » (Frauenfelder et Delay, 2013, p.186). Ainsi, conformément à un « éthos de classe » des fractions supérieures des strates de la société suisse, les acteurs du travail social valorisent une éducation privilégiant les négociations individuelles avec l'enfant tout en valorisant le respect d'un cadre pédagogique assez strict, fixant des règles claires vis-à-vis des temps et des étapes de la journée. Par conséquent, certaines pratiques partagées entre parents et enfants dans les familles populaires reçoivent la désapprobation des éducateurs, car elles ne sont pas considérées comme « pédagogiques » (*ibid.*, p. 187). Ces jugements moraux concernent en particulier les activités vidéo ludiques : « Nombreuses sont les assertions trouvées dans les dossiers relatives à des parents qui passent trop de temps avec leurs enfants à pratiquer des jeux "peu éducatifs" (télévision, jeux vidéo) ou qui leur achètent des jeux plutôt que de passer du temps à communiquer avec eux de manière pédagogique. » (*Ibid.*)

La question du « bon » temps partagé en famille est ainsi une question sensible et empreinte des représentations sociales de ce que serait ou devrait être un « bon parent ». Des chercheurs comme l'américaine Rebekah J. Willett ont constaté que les usages du numérique exacerbent encore la création

et la discussion des catégories des « bons » et des « mauvais » parents. Dans un article paru en 2015, l'auteure montre comment les activités que les parents proposent à leurs enfants ou qu'ils leur autorisent sont réparties entre deux pôles, d'un côté celles qui sont socialement considérées comme des « opportunités » et de l'autre celles qui sont au contraire jugées inutiles, voire néfastes. Ainsi, les concepteurs de jeux vidéo produisent des discours adressés aux parents, dans le but de les rassurer et de les aider à s'affilier à la catégorie des « bons » parents, notamment par un argumentaire lié à la dimension pédagogique de leurs produits. Comme le souligne l'auteure, les parents, en particulier ceux appartenant aux catégories populaires, sont aujourd'hui autant exposés aux jugements moraux que ceux des années 1950, au moment de l'avènement de la télévision. C'est aussi le constat émis par la sociologue Coline Cardi, qui évoque une « mise en cause » systématique des familles populaires de la part des « hommes politiques, médias, experts », comme si « situations de précarité » rimait avec « maltraitance » (2007, p. 27). Selon la chercheuse, ce phénomène de stigmatisation est en progression et touche particulièrement les mères monoparentales. Nous reviendrons sur ce point dans le prochain chapitre, notre objectif étant ici de comprendre comment les usages du numérique s'inscrivent dans les processus de socialisation familiale contemporaine.

De nombreuses études, notamment en médecine et en psychologie, ont démontré les impacts négatifs qu'une exposition trop importante aux écrans a sur les jeunes : celle-ci peut être corrélée à un accroissement des problèmes d'obésité, de solitude et de dépression (Gable et Lutz, 2010 ; Hughes *et al.*, 1999) et à une baisse des performances scolaires (Gentile *et al.*, 2004). Au-delà des conséquences liées à des usages abusifs, des études récentes ont montré que les activités médiatiques pouvaient également entretenir le lien familial, tout simplement parce qu'elles sont intégrées dans les pratiques et relations sociales quotidiennes. Nous allons nous arrêter sur un article intitulé « "Media Time = family time." Positive media use in families with adolescents » paru en 2014 dans la revue *Journal of Adolescent Research*, dans lequel les auteurs rappellent que les médias numériques se sont totalement intégrés à la vie du foyer familial, qu'ils participent aux traditions et aux rituels familiaux, et nourrissent les interactions quotidiennes comme la création de souvenirs communs. Voici quelques exemples des pratiques qui font désormais partie de la vie numérique familiale : la tenue d'un blog familial, les rendez-vous Skype avec des grands-parents éloignés, les jeux vidéo rituels du dimanche soir, les conversations entre mère et fille autour du dernier épisode d'une série visionnée individuellement, mais dont l'on discute ensemble. Ainsi, les familles rencontrées par les chercheurs ont indiqué partager plusieurs activités numériques en famille. Premièrement pour se divertir, deuxièmement pour s'informer et troisièmement dans un contexte de communication émotionnelle (Coyne *et al.*, 2014, p. 676). En effet, les médias numériques peuvent favoriser certains modes d'échange, par exemple entre adolescents et adultes, parfois difficiles en face-à-face ou pour aborder des sujets que l'on n'ose pas aborder frontalement. Parfois, les médias fournissent un prétexte pour parler de sujets sensibles, comme la sexualité ou l'anorexie, à travers par exemple une émission de télévision ou un profil Facebook. Les médias numériques permettent également de documenter la vie familiale, ce qui est mentionné comme une fonction importante par les participants à l'enquête. Le plaisir de visionner ensemble d'anciennes vidéos de vacances ou d'événements spéciaux est ainsi fréquemment évoqué. En conclusion, les auteurs soulignent que 90 % des adolescents de leur enquête et leurs parents rapportent que l'utilisation des

médias fait partie des traditions familiales (2016, p. 678). Plus de 80 % des parents déclarent se servir des médias comme supports de discussion avec leurs enfants, en particulier pour aborder des sujets sensibles. Les médias et leurs usages faisant désormais partie de l'environnement social de tout enfant, on ne peut s'étonner qu'ils aient également intégré la cellule familiale, et participent aux échanges et aux négociations qui s'y tiennent tous les jours.

Les technologies de l'information et de la communication peuvent également contribuer à maintenir et à stimuler le lien intergénérationnel. Les sociologues français Laurence Le Douarin et Vincent Caradec ont réalisé ainsi, en 2009, une enquête originale sur les modes de communication numérique entre grands-parents et petits-enfants. Dans certains cas, les échanges médiatisés permettent aux adolescents de trouver du réconfort et du soutien auprès de leurs grands-parents, « indépendamment de la médiation parentale » et sur un registre de « culture du secret » que favorisent les TIC (Le Douarin, Caradec, 2009, p. 28). La complicité est renforcée par la distance physique qui joue comme facteur désinhibant. Souvent mal à l'aise avec les conversations téléphoniques, dans lesquelles « il ne faut pas laisser trop de blancs » (*ibid.*) et qui laissent transparaître les émotions, voire les larmes, les adolescents préfèrent ce moyen de communication, et de nombreux grands-parents s'y adaptent. De leur côté, les jeunes font également un effort d'ajustement aux habitudes de communication de leurs aînés, en soignant leur orthographe et en rédigeant des phrases en entier, évitant les abréviations (*ibid.*). Contrairement à une idée répandue, les petits-enfants ne servent pas de professeurs d'informatique à leurs grands-parents. Dans les faits, les sociologues observent une relation de conseils et de coups de pouce réciproques (*ibid.*).

La sociologue américaine Valerie Francisco a rédigé un article, paru en 2015, sur les relations familiales à distance, grâce à des outils comme Facebook ou Skype. Les personnes migrantes n'ayant pas souvent l'occasion de voir les membres de leur famille, la communication médiatisée devient un support essentiel au maintien du lien familial. Plus que cela encore, selon l'auteure, la technologie permet aux individus séparés géographiquement d'explorer de « nouvelles intimités » (Francisco, 2015, p. 175), c'est-à-dire des manières inédites d'être en lien à distance. En effet, dans le cas de familles qui n'ont d'autre alternative que la communication médiatisée, les connexions à distance tendent à se faire sur un mode routinier et quotidien. On allume la caméra au moment du repas pour le partager avec la personne située à l'autre bout du globe. Une mère philippine ayant dû quitter sa famille pour travailler comme employée de maison aux États-Unis aide ainsi sa fille à faire ses devoirs chaque soir, par écrans interposés. Mais la sociologue conclut son article par une réflexion qui nous semble importante : les nouveaux outils de communication à distance sont aussi mobilisés comme des arguments de justification ou de légitimation à un système d'émigration des individus qui vise à combler les besoins en emplois de services à la personne dans les pays occidentaux. Il faut être attentif à ne pas verser dans un discours de mystification des applications de communication à distance, comme si elles pouvaient « consoler » des proches n'ayant plus la possibilité de vivre ensemble. Les usages inédits et créatifs qui en découlent sont le résultat d'une contrainte économique et non d'un choix individuel (*ibid.* p. 189).

ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE ET PRISE D'AUTONOMIE

L'acquisition d'appareils numériques personnels, comme un ordinateur ou un *smartphone* à soi, participe au processus d'autonomisation des jeunes adolescents et a par conséquent une forte valeur symbolique. Dans son article « Territoires et seuils de l'intimité familiale », Anne-Sylvie Pharabod (2004, p. 97) fait le constat suivant, à propos de l'acquisition d'un PC personnel : « Elle répond au besoin d'autonomie des enfants et à la séparation de leurs univers de goût comme de relations d'avec ceux de leurs parents. » La répartition et l'appropriation des outils numériques au sein d'une famille est donc à observer et à comprendre dans le contexte de la construction d'un « être ensemble » familial contemporain, décrit par François de Singly et Elsa Ramos (2010, p. 17) comme suit : « Dans la formation de l'être ensemble, chacun est reconnu dans ses spécificités individuelles tout en contribuant à la création d'une convivialité familiale. Chaque individu doit alternativement se sentir lié aux autres comme membre du groupe et se sentir reconnu comme personne, c'est-à-dire comme ayant une autre vie ailleurs. »

Cependant, ces négociations entre le « nous » familial et le « soi » individuel sont fragiles et constamment sujettes à des besoins d'ajustement. Comme le note la sociologue Anne-Sylvie Pharabod (2004, p. 99), plus l'équipement s'individualise au sein d'une famille, plus les temps partagés sont fragilisés, voire menacés : « L'usage à domicile du portable rallonge encore le temps visiblement passé à s'occuper du "soi" et non du "nous" ». En effet, l'ordinateur commun comme le poste de télévision, installé dans le salon familial, permet des usages collectifs que les tablettes, téléphones et ordinateurs portables ne favorisent pas.

Il va de soi que la possibilité pour les adolescents de posséder des appareils connectés et de les utiliser de manière autonome implique une perte de contrôle des parents vis-à-vis des fréquentations de leurs enfants : « Grâce à Internet et au mobile, une part croissante d'échanges avec des personnes inconnues du reste de la famille peut être nourrie à domicile. » (Pharabod, 2004, p. 119.) L'usage du téléphone fixe, commun à toute une famille, permettait autrefois aux membres de cette famille de savoir qui cherchait à joindre qui. Cependant, on peut également s'interroger sur le fait que les jeunes aujourd'hui ont moins de liberté de mouvement qu'hier : lorsque les jeunes se retrouvaient dans les rues des grandes villes pour jouer ou flâner, ou partaient explorer la forêt dans les campagnes, les parents n'avaient pas non plus un contrôle absolu de leurs fréquentations et de leurs activités sociales. De très nombreux travaux menés récemment dans les pays occidentaux ont fait la démonstration d'une « marginalisation croissante des enfants et des adolescents dans l'espace de la cité » (Legendre, 2010). Dans un ouvrage collectif intitulé *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, Alain Legendre (2010, p. 75) constate que ceux-ci « sont progressivement exclus des espaces publics » et que cela pose « la question de l'apprentissage et des modes d'appropriation de l'espace public par les enfants ». Aujourd'hui, les jeunes sont confinés dans des espaces qui leur sont spécialement dédiés (skate parcs) ou dirigés vers les centres commerciaux (Lennard et Crowhurst Lennard, 2000 ; Vanderbeck et Johnson, 2000).

Le téléphone portable permettant de joindre son enfant partout et n'importe quand, les parents ont aujourd'hui de nouveaux outils de surveillance de leurs enfants. Les outils numériques entretiennent donc une relation paradoxale avec l'acquisition de l'autonomie juvénile : ils permettent d'entrer en contact avec n'importe qui depuis l'intimité du foyer familial, mais exigent également une hyper-connectivité qui

empêche la liberté de mouvement d'autrefois (Balleys, 2015 ; Lachance, 2014). À l'intérieur des foyers, les communications entre membres de la famille s'effectuent aujourd'hui souvent tant de manière médiatisée que directe. Les applications de messagerie servent ainsi à éviter de crier pour appeler un enfant à table, ou à échanger entre frères et sœurs sur un mode plus pacifié qu'en face-à-face (Pharabod, 2004).

La possibilité d'être joignable constamment et partout tend aujourd'hui vers une injonction à la disponibilité permanente. Le socio-anthropologue Jocelyn Lachance a étudié les nouvelles manières de voyager, notamment celles des jeunes gens qui veulent découvrir le monde sac au dos, dans un contexte d'« hyper-connexion ». Dans un article paru en 2014, il fait état de profonds changements dans ce rituel de passage entre l'adolescence et l'âge adulte, dus en grande partie à l'impossibilité pour les jeunes de se couper des membres de leur famille, en particulier de leurs parents. Invoquant une inquiétude permanente dans le cas d'une absence de contacts pendant la durée du voyage, les parents ramènent sans cesse le voyageur à son statut d'enfant : « Dans un contexte où l'adage "pas de nouvelles, bonnes nouvelles" ne s'applique plus [...] les responsabilités inhérentes aux rôles et aux statuts, notamment familiaux, s'expriment à travers l'acte concret de la connexion. » (Lachance, 2014, p. 63.) Le jeune voyageur moderne (comme le vieux d'ailleurs) n'a plus l'opportunité de vivre une période d'introspection et de découverte simultanée du monde et de soi. Le téléphone mobile est son nouveau compagnon de voyage et de l'anniversaire de sa maman ou de l'opération de son papa découlent une attente de signes d'affection et de soutien. Il n'est simplement plus possible d'oublier ses proches ou de « se faire oublier », ou d'oublier le temps et son calendrier d'obligations et de responsabilités familiales, ne serait-ce que le temps d'un voyage sabbatique.

2. LES CLIVAGES SOCIAUX A L'ERE NUMERIQUE

L'analyse des usages du numérique par les jeunes ne peut faire l'économie d'une analyse mettant en évidence la corrélation entre appartenance sociale, appartenance de genre et usages numériques. La perspective internationale permettra de saisir les caractéristiques nationales, politiques et culturelles des inégalités d'accès et d'acquisition des compétences numériques. À partir de là, nous allons répertorier certaines des conséquences qui résultent des inégalités numériques, en particulier dans l'intégration sociale et professionnelle des jeunes.

Ce chapitre propose un terme fort pour situer les usages juvéniles du numérique en lien avec les appartenances sociales et de genre : le mot clivage. En effet, comme nous allons le voir, bien que tous les adolescents ou presque soient aujourd'hui connectés et utilisent quotidiennement les outils numériques, en particulier les médias sociaux, d'importants clivages persistent dans les usages, et ces clivages sont corrélés aux inégalités sociales et de genre contemporaines.

Les clivages de classe et leurs enjeux dans les usages du numérique

La jeunesse, en France comme ailleurs, n'est pas une catégorie homogène. La diversité des appartenances sociales et des modes de socialisation dessine des parcours et des destins inégaux. Comme le mentionne la sociologue Monique de Saint-Martin dans un entretien paru dans la revue *Agora débats/jeunesses*, les « travaux et recherches sociologiques [...] sont très nombreux sur les jeunes des banlieues, des cités, les jeunes défavorisés » mais « extrêmement rares sur les jeunes les plus favorisés » (2009, p. 60). J'avais émis un constat similaire dans ma thèse de doctorat concernant plus spécifiquement l'étude des cultures et sociabilités juvéniles : les classes populaires sont l'objet d'une attention et d'une problématisation pléthorique, comme si les classes supérieures n'existaient pas ou qu'il n'y avait rien à en dire (Balleys 2012, p. 35), même si nous pouvons noter quelques exceptions comme les travaux de Muriel Darmon sur la socialisation juvénile, que ce soit à travers les parcours d'adolescentes anorexiques (2008) ou ceux des étudiants en classes préparatoires (2013). Les choix scolaires sont d'ailleurs une composante très importante des stratégies de transmission et de socialisation des classes supérieures, comme le note Monique de Saint-Martin : « Les écoles privées [...] sont des écoles séparées, souvent de fait réservées à un groupe ou à une fraction » et par conséquent « garantissent un espace de relation uniforme » (Saint Martin, 2009, p. 64). Ne pas se mélanger aux classes populaires est ainsi une des principales préoccupations des classes supérieures, qui investissent beaucoup dans la scolarité de leurs enfants dans un souci de distinction et d'entre-soi. En temps de crise, c'est tout un travail de réseautage et de protection des « frontières de classe » qui est entrepris : « Les familles des différentes bourgeoisies sont, dans leur ensemble, très actives pour produire des frontières et ce qu'on pourrait appeler des remparts protecteurs autour d'elles et de leurs enfants. » (*Ibid.*, p. 67.)

Par conséquent, l'étroite corrélation qui existe entre l'appartenance sociale et les trajectoires scolaires en France est au cœur des inégalités de classe. Comme le rappelle Stéphane Beaud (2009, p. 99) « les trajectoires scolaires et le type de diplôme obtenu déterminent plus que jamais les modalités d'insertion professionnelle et d'intégration sociale des jeunes ». L'absence de diplôme constitue un frein conséquent à leur intégration sociale. « Or ceux qui sont touchés sont les jeunes de milieu populaire et notamment les garçons. » (*Ibid.*, p. 100).

Si les garçons sont davantage concernés que les filles par l'échec scolaire, et par la marginalisation sociale qui en découle, les pratiques de sociabilité masculine sont elles aussi davantage clivées en fonction de l'appartenance sociale que les pratiques de sociabilité féminine : « Les normes et les conventions qui régulent les manières d'être amis varient davantage, par exemple, entre garçons issus de classes bourgeoises et garçons issus de classes populaires, qu'entre filles de l'une ou l'autre catégorie sociale. » (Balley, 2012, p. 36-37.) Dans ma thèse de doctorat, j'ai ainsi observé que les amitiés entre garçons issus des classes populaires sont construites autour d'un sentiment d'appartenance commune à un territoire réel, comme leur quartier, ou symbolique, comme un « style » musical ou vestimentaire. Les garçons issus des classes supérieures revendiquent davantage des liens construits par des intérêts communs et le partage d'activités, que celles-ci soient sportives, culturelles ou simplement ludiques (Balley, 2012).

Qu'en est-il des pratiques culturelles ? Dominique Pasquier note que « les effets de l'origine sociale apparaissent être beaucoup plus importants que ceux du sexe » en ce qui concerne les goûts musicaux (2005, p. 69). Une enquête menée par Sylvie Octobre et Nathalie Berthomier, montre que la pratique de la lecture est clivée en fonction du milieu social. Elle « est et reste d'abord une activité d'enfants de cadres. 43,5 % des enfants de cadres lisent tous les jours des livres à 11 ans, contre 29 % des enfants d'ouvriers (soit 1,5 fois moins), et cet écart va croissant puisqu'à 17 ans 16,5 % des enfants de cadres lisent tous les jours des livres alors qu'ils ne sont plus que 5,5 % parmi les enfants d'ouvriers (soit 3 fois moins) » (Octobre et Berthomier, 2011, p. 6). En ce qui concerne les usages informatiques, les chercheuses constatent que « les enfants de cadres devancent les enfants d'ouvriers sur la voie de la diversification des usages : à 17 ans, les fils et les filles de cadres sont plus nombreux (respectivement 64 % et 63,5 %) que les fils et les filles d'ouvriers (54,5 % et 55 %) à avoir au moins quatre usages différents de leur ordinateur » (*ibid.*, p. 11). Pour approfondir cette question, nous allons maintenant considérer spécifiquement les inégalités sociales vis-à-vis des compétences numériques, notamment en lien avec une notion qui a longtemps prévalu en sciences sociales pour les désigner : la fracture numérique.

LA QUESTION DE L'ACQUISITION ET DU DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES NUMERIQUES

Dans un article intitulé « La fracture numérique, paradoxe de la génération Internet », la chercheuse en sciences de la communication et de l'information Caroline Rizza définit la notion de fracture numérique comme « un accès limité à l'information, conséquence d'un accès limité aux TIC et à Internet, c'est-à-dire d'une "non-mise en réseau" ; des savoirs et savoir-faire insuffisants pour maîtriser et utiliser ces technologies » (Rizza, 2006, p. 28).

Elle insiste notamment pour cibler « la véritable origine de la fracture numérique », à savoir les « inégalités sociales (socio-économiques et culturelles) qui existaient pour la plupart avant l'introduction des technologies dans la société » (*ibid.*, p. 29). La fracture numérique s'inscrit donc dans le prolongement d'autres types de fractures, sociales, économiques et politiques. Comme le note le sociologue Fabien Granjon (2011b, p. 68) « il se trouve que les inégalités numériques sont sensiblement corrélées aux inégalités sociales et économiques globales, et on ne saurait résoudre les premières sans considérer les secondes. ». Plusieurs travaux récents ont ainsi permis de relever un déplacement de la réalité de la fracture numérique des inégalités d'accès aux inégalités d'usages, le premier point énoncé par Caroline Rizza étant par conséquent moins d'actualité.

Les sociologues américaines Eszter Hargittai et Amanda Hinnant ont ainsi montré, dans un article paru en 2008 sur les usages numériques d'une population de jeunes adultes âgés de 18 à 26 ans, que ce n'est plus l'accès à Internet qui est un facteur d'inégalités entre individus en fonction de leur appartenance sociale, mais les manières dont cet accès est mobilisé et transformé en ressources sociales et économiques. Ce constat n'est évidemment valable que pour les pays occidentaux auxquels nous allons limiter ici notre propos. La question n'est donc pas de savoir si les jeunes sont utilisateurs ou non et à quelle fréquence, mais bien plutôt de connaître leurs pratiques et la manière dont celles-ci entrent en relation avec d'autres champs de compétences et de ressources. Dans cette enquête, les chercheuses se sont concentrées sur les déclarations des enquêtés vis-à-vis de l'évaluation de leurs propres compétences numériques. Il en ressort que plus les jeunes estiment avoir des compétences élevées, mieux ils parviennent à les convertir en capitaux sociaux et financiers.

Dans un article paru dans *Les cahiers du numérique*, Périne Brotcorne et Gérard Valenduc parlent également de « compétences stratégiques » qui désignent « l'aptitude à utiliser l'information de manière proactive, à lui donner du sens dans son propre cadre de vie et à prendre des décisions en vue d'agir sur son environnement professionnel et personnel » (2009, p. 54). Ils proposent ainsi de parler « d'inégalités numériques (au pluriel) plutôt que de fracture (au singulier) » (*ibid.*, p. 65). Ce postulat rejoint celui émis par Fabien Granjon, lorsqu'il affirme : « Avoir accès à des ressources informatiques ne signifie pas savoir ou pouvoir en tirer profit. » (2011b, p. 68.)

Contrairement à une croyance largement répandue, les enfants ne sont pas meilleurs que leurs parents dans leurs compétences numériques. Ces compétences ne sont en effet ni « innées » ni caractéristiques d'une population née dans les années 2000. La sociologue britannique Sonia Livingstone a ainsi démontré que les jeunes de 9 à 19 ans ont beaucoup de difficultés à évaluer les contenus consultés sur Internet. Ils ne savent ni les classer ni trouver leur source (Livingstone et Bober, 2008). Aussi, ce n'est pas parce qu'un enfant a de la facilité à s'approprier les modalités de manipulation d'une tablette ou à utiliser les fonctionnalités de son *smartphone* qu'il ou elle possède les compétences nécessaires à la compréhension et à l'appropriation des techniques comme des contenus informationnels auxquels il ou elle a accès. Aujourd'hui, un grand nombre de jeunes pensent que tous les résultats trouvés en tête de liste d'une recherche sur Google sont « vrais » (boyd, 2014, p. 183). Ils et elles n'ont aucune connaissance de la logique des algorithmes et imaginent qu'une personne vérifie chaque lien figurant sur Google

(*ibid.*). La sociologue américaine danah boyd note ainsi que Google est considéré par les jeunes, mais aussi souvent par les adultes, comme une source d'information non seulement fiable mais encore neutre : ses intérêts mercantiles sont simplement ignorés.

Dans la pléthore de travaux concernant les objectifs et les priorités de l'éducation numérique, nous avons retenu les propositions du chercheur en sciences de la communication et de l'information Alexandre Serres. Dans un article paru en 2008, il distingue en effet trois dimensions qui devraient constituer le socle conjoint de l'éducation aux médias, dans le cadre scolaire : « l'utilisation pratique », « la connaissance théorique » et « la distance critique » :

- ✚ « L'utilisation pratique » : « La première dimension de la réalisation, terme assez vague il est vrai, engloberait la formation pratique aux TIC et aux outils numériques, en vue d'une élévation des niveaux d'usage, encore assez pauvres en termes cognitifs. L'objectif serait bien d'approfondir la maîtrise pratique et l'utilisation des TIC, pour mieux préparer les nouvelles générations à un usage maîtrisé, autonome, voire sophistiqué, des TIC. » (Serres, 2008, p. 17).
- ✚ « La connaissance théorique » : « La deuxième dimension, celle de la réflexion, englobe la question des contenus théoriques, des savoirs informationnels, des clés de compréhension des nouveaux univers informationnels. Nous sommes ici au cœur de la culture informationnelle, qui nécessite la connaissance, la compréhension, non seulement des principes, des notions, des concepts, de la terminologie de l'information-documentation, des médias et de l'informatique, mais aussi la perception des enjeux, de l'histoire, de l'économie, des problèmes philosophiques de l'information et de ses outils. » (*Ibid.*, p. 18).
- ✚ « La distance critique » : « Enfin, la troisième finalité concerne tout à la fois la distance critique, le recul, voire la résistance, contre les effets pervers, les dangers d'internet et du numérique, mais aussi la réflexivité sur l'information, la prise de conscience des limites du "tout informationnel." Dans cette optique, il s'agirait de ré-ancrer les apprentissages liés aux TIC dans une culture générale, une formation à l'esprit critique, une éthique de la responsabilité. » (*Ibid.*, p. 18).

L'auteur insiste sur l'absolue nécessité de travailler sur les trois fronts de manière concomitante. En effet, une maîtrise technique parfaite ne garantit nullement des outils de déconstruction de l'information et des contenus si habilement récoltés en ligne. On présentera ici les conclusions de cet auteur car il tient compte dans son projet pédagogique de l'« immense potentiel de créativité, de création, d'invention, d'usages avancés de l'information » (Serres, 2008, p.17) des usages du numérique et de la culture juvénile numérique. Aussi, dans une perspective de réduction des inégalités de classe face au numérique, un mouvement allant de l'école vers les jeunes et leurs cultures me semble pertinent, dans une dynamique interactive et non unilatérale.

Dans un ouvrage paru en 2015, *Envoie moi un message. Les adolescents connectés et leurs réseaux numériques de Paris à Rio de Janeiro*, Hélène Pétry rappelle que les inégalités numériques sont avant tout le reflet des autres modalités d'inégalités sociales, notamment éducatives : « Mais même si l'accès à l'information est techniquement facilité, cela ne suffit pas à garantir que ces informations seront également utilisées. » (Pétry, 2015, p. 87.) Premièrement, « les capacités de traitement de l'information

sur Internet dépendent actuellement en majeure partie du rapport à l'écrit des internautes (fluidité de lecture), et de leurs ressources cognitives pour évaluer, contextualiser, relier ou hiérarchiser les informations (culture générale) » (*ibid.*, p. 88). La sociologue observe ainsi une corrélation assez claire entre « compétences informationnelles » et « niveau éducatif » (*ibid.*, p. 91). Ce constat rejoint celui de la sociologue néerlandaise José A. Van Dijk (2005), dont les travaux précurseurs ont démontré que les étapes d'accès comme d'appropriation des TIC étaient plus rapides et mieux maîtrisés par les individus dotés de forts capitaux éducatifs et économiques (l'un et l'autre étant sociologiquement corrélés).

L'articulation entre pratiques numériques et pratiques scolaires est également problématisée dans l'ouvrage d'Hélène Pétry. L'auteure se demande dans quelle mesure le numérique est intégré aux programmes scolaires de la France et du Brésil et quelles sont les ressources mises à disposition des élèves, et saisies par ces derniers. De ce point de vue, l'ouvrage témoigne plutôt d'un rendez-vous manqué dans les deux régions, pour des raisons différentes. En France, les programmes scolaires ont partiellement intégré les TIC mais en les vidant de toute substance attractive pour les élèves. Au Brésil, les intérêts des élèves sont davantage pris en compte dans les exemples d'initiatives intégrant les TIC au travail scolaire, mais c'est alors la dimension éducative qui semble manquer, les activités ne faisant pas réellement progresser les élèves en termes de compétences numériques.

SOCIABILITES JUVENILES MEDIATISEES, APPARTENANCES SOCIALES ET ETHNIQUES

Dans son enquête ethnographique sur les pratiques de sociabilité médiatisée (2014), la sociologue américaine danah boyd observe que les jeunes issus de classes sociales et de communautés ethniques différentes vivent de manière totalement ségrégée, que ce soit au sein de l'enceinte scolaire, où l'espace est soigneusement et scrupuleusement compartimenté, ou sur les espaces numériques comme les réseaux sociaux. Les technologies ne séparent ni ne réunissent les individus issus de différentes cultures et classes sociales. Cependant, les médias sociaux sont empreints de préjugés culturels (boyd 2014, p. 158) et, sans que les jeunes en aient simplement conscience, les réseaux sociaux numériques sont la réplique des divisions et des affiliations qui jalonnent les réseaux sociaux réels. L'auteure relate des échanges avec de jeunes Américains affirmant que les races n'avaient aucune sorte d'importance dans leurs choix affinitaires et amicaux. Une visite sur leur profil Facebook indiquait pourtant que leurs échanges étaient strictement limités aux camarades blancs de leur école, dans laquelle la diversité de la société américaine était par ailleurs bien représentée. La quête d'homogénéité sociale et culturelle constitue un automatisme souvent involontaire et inconscient. Ce qui est réellement nouveau selon danah boyd est la visibilité que les représentations sociales des jeunes (comme des adultes), leurs préjugés et leurs attitudes ont acquise depuis l'avènement des médias sociaux. Ainsi, le racisme (ethnique et de classe) tout comme le sexisme ont trouvé sur Internet de nouvelles plateformes d'expression.

L'auteure insiste pour affirmer que les recrutements d'étudiants dans les écoles et d'employés dans les entreprises reposent sur des réseaux sociaux existants et non médiatiques. Lorsque les recruteurs consultent les profils numériques des candidats, ils priorisent ceux qui ont déjà des liens avec des membres de l'institution (boyd, 2014, p. 174-175).

En France, les usages des réseaux sociaux ne permettent pas non plus de dépasser les clivages culturels et sociaux. Dans un article intitulé « Les pratiques de sociabilité urbaine et sur l'Internet des adolescents de zones urbaines sensibles franciliennes », le sociologue Nicolas Oppenheim, a montré qu'il existe « une corrélation entre mobilité physique et mobilité sur Internet » (2011, p. 46), ce qui signifie que « les interactions qu'ont les adolescents sur l'Internet reflètent et sont influencées par les interactions dans les espaces urbains » (*ibid.*). Plus un jeune vivant dans les centres périphériques a l'habitude de se déplacer en ville et d'y rencontrer des jeunes issus d'autres milieux que lui, plus son cercle de relations médiatisées sera également large et diversifié. Au contraire, les jeunes qui ne fréquentent que des personnes de leur quartier et de même appartenance sociale vont rarement chercher à développer des liens avec d'autres jeunes en ligne.

Une enquête néo-zélandaise sur l'articulation entre usages des médias sociaux de jeunes issus de minorités et sentiments d'appartenance sociale a montré que les applications telles que Skype, Viber, Snapchat jouaient un rôle fondamental dans l'entretien des liens et de la culture d'origine (Marlowe *et al.*, 2017). Ces outils ne permettent pas seulement une mise en communication mais ajoutent une dimension d'intimité aux échanges à distance. Plusieurs jeunes confient ainsi avoir des échanges plus profonds et authentiques avec des membres de leur famille, ou des amis, vivant dans de lointains pays qu'avec des personnes physiquement proches. Pour tous les jeunes participant à l'enquête, les médias sociaux font partie de la routine quotidienne et jouent un rôle important dans le sentiment de ne pas être isolés, d'être en lien. Le constat est aussi celui d'une connexion constante et souvent chronophage, qui génère un sentiment d'obligation envers des personnes de l'entourage proche comme lointain.

En résumé, les médias sociaux permettent aux jeunes issus de l'immigration de rester en contact avec leur famille vivant éloignée, mais pas d'améliorer leur intégration ou la diversification de leurs réseaux d'interconnaissance dans le pays d'accueil.

Les clivages de genre et leurs enjeux dans les usages du numérique

Le genre est un système de classification socialement construit qui évalue les individus en fonction de leur appartenance à une catégorie sexuelle pensée comme binaire : le masculin et le féminin. Ainsi, une personne possédant des organes sexuels mâles est socialement supposée se comporter « comme un garçon », avec toute la panoplie d'attitudes et de pratiques qui lui sont attribuées. Une personne possédant des organes sexuels féminins est censée penser, sentir et agir d'une manière différente et complémentaire, c'est-à-dire « comme une fille ». La philosophe américaine Judith Butler a conceptualisé le genre comme une performance (2007), c'est-à-dire comme un ensemble d'actes et de pratiques qui s'inscrivent dans le quotidien comme dans les corps, de manière à être largement impensés et pourtant continuellement produits et reproduits. Le genre n'est pas seulement une manière de diviser la population humaine en deux catégories, c'est également le support de la création de normes sociales et d'un système de valeurs différenciées. Les expériences, les goûts et les attributs masculins sont davantage valorisés socialement que ceux de leurs homologues féminins. C'est notamment ce que le

sociologue Erving Goffman a démontré dans son ouvrage paru à la fin des années 1970, *Gender advertisements*, puis dans de nombreuses études ensuite. Dominique Pasquier, qui a travaillé sur les cultures jeunes et leurs modes d'appropriation, souligne à quel point les goûts dits « féminins » sont dévalués par les jeunes, filles comme garçons : « Il s'est installé, au sein de la sociabilité adolescente, une hiérarchie qui place les pratiques des garçons au-dessus de celles des filles. Sur quoi se fonde l'idée que la pratique des jeux vidéo ou la passion pour le sport valent mieux que le goût pour les romans et les fictions télévisuelles ? Ou que les chansons qui parlent d'amour sont ridicules alors que celles qui racontent la vie dans les cités sont passionnantes ? Pourquoi la culture de la confiance est-elle assimilée à une perte de temps ? Le dénigrement de la sentimentalité féminine n'est pas en soi un phénomène nouveau, mais tout laisse penser qu'il s'est aujourd'hui durci. » (Pasquier, 2010, p. 98.)

LES USAGES DES TIC SONT-ILS SEXUES ?

La sociologue américaine Alice Marwick a consacré ses travaux à l'articulation entre usages juvéniles des médias sociaux et normes de genre. Dans un chapitre d'ouvrage paru en 2013, elle affirme que le genre, socialement construit au fil des interactions quotidiennes entre individus, l'est également dans toute pratique de communication médiatisée. Selon elle, c'est un double mouvement qui s'opère : les médias sociaux à la fois reflètent et à la fois produisent le genre. Les pratiques de sociabilité médiatisée constituent ainsi un nouveau support de négociation sociale et identitaire du genre. Les médias sociaux ne sont donc pas « neutres » du point de vue du genre. Le constat que fait la chercheuse est qu'il est plus ardu et complexe pour une femme de négocier sa visibilité en ligne que pour un homme. Premièrement, le fait que les productions culturelles réalisées par des filles et destinées à un public féminin sont sous-évaluées par rapport aux productions et goûts masculins est également vrai en ce qui concerne les contenus numériques comme les vidéos postées sur YouTube. Dans un article publié en 2014, les chercheuses américaines Lindsey Wotanis et Laura McMillan ont démontré que les vidéos féminines postées sur Youtube reçoivent davantage de commentaires négatifs que celles réalisées par des garçons, et que le contenu de ces réactions porte spécifiquement sur l'apparence physique et l'exposition qui en est faite. La personnalité des YouTubeuses est ainsi fréquemment attaquée voire insultée, alors que les vidéos masculines sont évaluées sur la qualité de leur contenu, et non sur des considérations physiques ou personnelles.

Mais si les acteurs perpétuent des comportements genrés et souvent sexistes à travers les usages des médias sociaux, les outils eux-mêmes sont pensés et conceptualisés d'une manière qui est loin d'être neutre du point de vue du genre. Le sociologue britannique Sharif Mowlabocus explique, dans un ouvrage paru en 2010, comment l'application *Grindr*⁵ a été conçue à partir de représentations très standardisées de ce que serait, de manière homogène, la « culture gay ». Le fonctionnement de cet outil de rencontres éphémères repose sur le principe d'un « modèle de comportement » des homosexuels masculins que l'on pourrait résumer comme suit : uniquement attirés par des rencontres sexuelles sans lendemain, concentrés sur des critères d'apparence physique, vivant dans de grands centres urbains

⁵ *Grindr* est une application de partage destinée aux hommes homosexuels ou bisexuels qui souhaitent discuter et/ou se rencontrer. Elle permet une mise en contact géo-localisée des individus entre eux.

anonymes. À l'épreuve de la complexité des faits, le modèle est inadapté mais il participe néanmoins à cristalliser des représentations et n'est pas sans effet sur les pratiques sexuelles. Cependant, le sociologue observe que de nombreux homosexuels contournent les fonctionnalités et les usages « prévus » par Grindr et utilisent l'application à d'autres fins : dans les campagnes en particulier, elle devient un support de la mise en relation amicale et envisagée sur le long-terme. C'est donc à un double mouvement d'influences réciproques que l'on assiste en observant l'articulation entre normes de genre et usages du numérique. Les technologies sont porteuses des valeurs et des logiques de leurs concepteurs, et dans un deuxième temps les utilisateurs exercent une capacité d'ajustement en fonction de leurs propres représentations. Il faut ajouter à cela que la grande majorité des concepteurs de nouvelles technologies sont des hommes, américains et blancs. Comme l'explique l'américaine Alice Marwick (2013), les créateurs imaginent des technologies faites pour eux-mêmes. Lorsque les adolescents afro-américains et latinos se sont emparés de Twitter pour parler des célébrités et des jeux vidéo, leurs concepteurs s'en sont offusqués parce qu'ils ne considéraient pas cela comme l'usage correct de la plateforme.

Dans nos travaux récents (Balleys 2016b, 2017) sur la mise en scène de soi et du genre par les adolescentes et les adolescents sur YouTube, j'ai fait le constat d'une hyper-ritualisation de la féminité et de la masculinité dans l'exercice de la présentation de soi *en tant* que garçon ou *en tant* que fille. L'analyse des modes de présentation de soi sexués sur YouTube a révélé un double effet consécutif à la mise en forme de son identité de genre : premièrement, un effet de « dramatisation » du genre, c'est-à-dire une expression exacerbée de la masculinité ou de la féminité, et deuxièmement un effet de formatage culturel, c'est-à-dire une expression du genre qui adopte des formats standardisés, que l'on retrouve de manière exactement similaire d'une vidéo à l'autre (Balleys, 2017). Or si les vidéos réalisées et publiées par des adolescents sur YouTube renforcent davantage qu'ils ne bousculent les stéréotypes de genre, d'autres modèles existent, notamment sur des chaînes YouTube de jeunes adultes. On comprend dès lors que les contenus numériques ne sauraient être séparés de leurs contextes de production et d'usage. Les jeunes adolescents sont en quête d'affirmation identitaire et de conformité sociale (Balleys, 2015), aussi sont-ils peu susceptibles de questionner les normes de genre. En revanche, les jeunes adultes qui sont entrés dans la vie sexuelle et sentimentale sont parfois mieux disposés à explorer la possibilité de modèles alternatifs.

En ce qui concerne les pratiques liées à l'exposition de soi et de son intimité, des études récentes comme celles menées par les sociologues américaines Eden Litt et Eszter Hargittai (2016) montrent que les jeunes femmes partagent davantage de photos d'elles-mêmes que les jeunes hommes, elles sélectionnent plus rigoureusement leur audience et partagent moins d'images publiquement. Il est aussi à noter que le public féminin constitue plus souvent la cible des campagnes de sensibilisation à la protection de la vie privée en ligne (boyd, Hargittai, 2010), ce qui influence peut-être leurs pratiques mais surtout suppose implicitement que les institutions les considèrent comme plus exposées aux risques de violation de la vie privée, et comme davantage responsables du maintien d'une forme de sphère privée en ligne.

LA PRODUCTION D'IMAGES SEXUALISÉES DE SOI : LE SEXTING

Le « sexting » – soit la création, le partage et la réception d'images photographiques ou vidéo révélant des parties intimes de son corps (Lenhart, 2009, p. 3) – est problématisé comme un sujet de préoccupation par les médias, voire comme un nouveau problème social. L'ampleur du phénomène est difficile à cerner et à circonscrire car il varie en fonction de l'âge et des périodes de la vie, mais aussi des définitions que les chercheurs donnent à ces pratiques. Dans une enquête récente sur le cybersexisme, réalisée auprès de jeunes franciliens entre la classe de 5^e et la seconde, il ressort que cette pratique est très minoritaire dans cette tranche d'âge. Les auteures du rapport de recherche, Sigolène Couchot-Schiex et Aurélie Latourès, indiquent que 6 à 7,5 % des filles et des garçons réalisent des « selfies intimes » (2016, p. 6). Un rapport de l'Institut français d'opinion publique⁶ (IFOP) sur la consommation de pornographie chez les adolescents, énonce des chiffres plus bas encore : 4 % des garçons et 1 % des filles de 15 à 17 ans ont « filmé ou photographié des jeux ou ébats sexuels avec leur partenaire » et seuls 2 % des garçons et 1 % des filles ont « publié ou diffusé » ces contenus (IFOP 2017, p. 34).

Selon des études menées aux États-Unis, entre 20 et 28 % des adolescents auraient déjà partagé ce type de contenus (Ybarra et Mitchell, 2014), alors que d'autres enquêtes réalisées en Grande-Bretagne indiquent des chiffres beaucoup plus élevés, de l'ordre de 40 % (Ringrose *et al.*, 2013 ; Robitaille-Froidure, 2014). Selon nous, une telle variance dans les chiffres ne saurait s'expliquer par des différences culturelles mais bien par des cadres méthodologiques de recherche. Par exemple, certaines études ne considèrent que les photos impliquant une nudité totale, alors que d'autres tiennent compte de photos suggestives ou de messages textuels (Ringrose *et al.*, 2013).

Ce que nous proposons ici de saisir est la réalité des pratiques et leurs significations sociales, identitaires et relationnelles. Ces pratiques sont complexes puisqu'elles allient la question de la sexualité adolescente, en particulier féminine, à la prise d'autonomie relationnelle des individus. En effet, les photographies échangées entre jeunes ne sont pas destinées à être vues par les parents ou les enseignants. Ce n'est que lorsqu'elles sont extraites de leur cadre d'interaction privé d'échange et de partage que les adultes y sont confrontés. Par conséquent, une représentation très partielle des pratiques en résulte : les contenus intimes médiatisés constituent une forme de violence, de dérive et de violation de la vie privée. Or, si ce constat est vrai dans certains cas sortis des coulisses du lien social entre pairs adolescents, il représente une déviance du comportement considéré comme « normal » par les adolescents et les adolescentes, à savoir qu'une photo intime ne doit pas être partagée.

Il semble ainsi utile, prudent et pertinent de distinguer, comme la docteure en droit public Amélie Robitaille-Froidure, le « sexting primaire » qui désigne la diffusion de contenus visuels représentant une personne du « sexting secondaire » qui désigne les « cas dans lesquels un tiers – qu'il soit, ou non, destinataire du message d'origine – le transfère à d'autres personnes » (2014, p. 2). La chercheuse regrette que le législateur ne distingue pas l'une et l'autre pratique. Depuis 2013 en effet, le terme de

⁶ www.ifop.fr/media/poll/3698-1-study_file.pdf

« textopornographie » a été inscrit au *Journal officiel* pour désigner toutes les pratiques de sexting. Ainsi, la dimension d'échanges intimes et érotiques a été évincée pour ne garder que le principe selon lequel toute photographie dénudée est pornographique. Comme le souligne la juriste, « le terme "textopornographie" est particulièrement malaisé lorsqu'il désigne le sexting des adolescents » (*ibid.*, p. 7). En effet, en l'état actuel de la loi française, toute pratique de sexting primaire entre mineurs est aujourd'hui considérée comme une infraction pénale. Cette décision est, selon la juriste, en inadéquation totale avec les logiques d'usage du numérique juvéniles, mais aussi avec les pratiques relationnelles et sentimentales actuelles. Nous allons par conséquent considérer ce que les chercheurs en sciences sociales ont pu étudier et comprendre de ces nouvelles formes de mises en scène intimes de soi.

Premièrement, les travaux de Jocelyn Lachance, notamment, ont montré que « la caméra joue bien souvent le rôle d'un jouet érotique dans l'intimité du couple » (2013, p. 136). L'apprentissage de la relation de séduction intègre les outils modernes de mise en scène de soi et de son intimité corporelle. Deuxièmement, le partage consenti de photos intimes au sein d'un couple instaure un pacte de confiance : « Dans la plupart des cas, l'acceptation (ou le refus) confirme le lien de confiance établi entre les personnes. Il engage les membres du couple, au sens premier du terme, c'est-à-dire qu'il "met en gage". Ainsi, derrière des mises en scène d'actes sexuels chez les plus jeunes se cache souvent le désir de symboliser son engagement envers l'autre, de signifier un rapprochement, bref, de prouver son attachement, sa confiance et son amour. » (Lachance, 2013, p. 137). Ces premières considérations révèlent l'importance de distinguer les pratiques intimes entre partenaires consentants respectant un pacte de confiance des pratiques de partage abusives.

Certains auteurs comme Amy Adele Hasinoff ou Antonio Garcia-Gomes, considèrent le sexting comme un moyen pour les jeunes d'exprimer leurs besoins et désirs sexuels et de redéfinir certaines normes de genre (Hasinoff, 2012 ; García-Gómes, 2016). C'est peut-être pour cette raison que la pratique inquiète et mobilise les institutions scolaires et familiales. En effet, plusieurs travaux comme ceux de Debora Tolman aux États-Unis, Caroline Caron au Québec ou Jocelyn Lachance en France ont montré que les jeunes filles sont aujourd'hui encore socialisées à être sexuellement passives, simples réceptacles des pulsions masculines (Tolman, 2002 ; Caron, 2014a ; Lachance, 2016c). Il a été récemment démontré par le sociologue et criminologue australien Michael Salter (2016) que le sexting renforce les inégalités de genre lorsque les filles sont tenues pour responsables des partages abusifs. Alors que ce sont des garçons qui ont fait le choix de diffuser les images intimes reçues, brisant ainsi le pacte de confiance et de confidentialité, il est fréquent que la cible des insultes et du harcèlement qui en découlent soit les jeunes filles. Ce sont donc les rapports de domination sexuelle qu'il faut questionner, plutôt que l'autoproduction et le partage privé de contenus à caractère sexuel. Un double standard est encore fortement en vigueur au sein des sociabilités juvéniles, comme le montre la sociologue Isabelle Clair depuis près de dix ans (2008, 2011), dont nombres de pratiques numériques sont le reflet. Les garçons sexuellement actifs sont admirés et encouragés alors que les filles sexuellement actives sont dénigrées et traitées de « salopes » ou de « putes ». Une des représentations les plus fortes circulant à propos des jeunes femmes qui dévoileraient leur corps (en ligne ou hors ligne) est qu'elles ne se « respectent pas », comme l'ont indiqué les sexologues québécoises Francine Duquet et Anne Quéniart dans un rapport de

recherche intitulé *Perceptions et pratiques de jeunes du secondaire face à l'hypersexualisation et à la sexualisation précoce*, publié en 2009. Cela rejoint les centaines de commentaires que je lis quotidiennement sur YouTube lorsque des adolescentes se mettent en scène de manière considérée comme trop sexuelle par les internautes. La formule récurrente qui leur est adressée dans l'espace des commentaires est : « Pauvre fille, tu ne te respectes pas. » Or, malgré ces insultes, il semblerait que de plus en plus de jeunes femmes revendiquent leur droit à assumer une sexualité et une agentivité⁷ sexuelle. Le stigmatisme est retourné et l'idée du respect de soi est corrélée à l'appropriation par les filles de leur sexualité et la mise en scène d'un corps sexué et sexualisé.

Par exemple, un article du sociologue espagnol Antonio García-Gómes traitant de la signification des pratiques de sexting pour les adolescentes explique qu'il est un moyen d'entrer en relation avec des jeunes hommes (2016, p. 6), mais également d'exprimer leur sexualité, l'importance que revêt pour elles le fait de connaître leur corps et d'en être fières. Le prendre en photo est, ici aussi, un moyen pour les jeunes de s'approprier leur corps, un corps en pleine mutation pubertaire qu'il n'est pas toujours facile d'appréhender. Or, ce que l'auteur démontre aussi, et il rejoint sur ce point les travaux des chercheuses britanniques Jessica Ringrose, Laura Harvey, Rosalind Gill et Sonia Livingstone (2013), est qu'une fois en couple, les jeunes femmes se soumettent entièrement aux demandes et au désir des garçons dont elles sont amoureuses. Comme si les obligations conjugales annulaient leur agentivité et leur pouvoir décisionnel. La peur de ne pas satisfaire le partenaire ou de ne pas faire « comme les autres filles (ou comme les ex-petites amies) » prend le pas sur la volonté d'assumer leurs désirs propres. Ce qu'il est essentiel de comprendre est la dimension relationnelle mais aussi hiérarchique de ces pratiques. En effet, le sexting est pratiqué entre adolescentes qui se connaissent et s'inscrit ainsi dans un contexte social. Les travaux précités se rejoignent sur le constat que toute pratique de sexting est subordonnée à des rapports de popularité et de force, comme c'est le cas de toute pratique de sociabilité juvénile. Ainsi, lorsqu'un garçon très populaire dans son groupe de pairs demande à une camarade une photo d'elle dénudée, il lui sera beaucoup plus difficile de refuser que si la demande émanait d'un garçon collectivement rejeté ou simplement invisible dans l'enceinte scolaire (Balleys, 2015). De la même manière, le nombre de photos intimes de jeunes filles qu'un garçon possède constitue un critère de prestige auprès de ses pairs masculins (Ringrose, Gill, Livingstone, 2013).

Le sexting est également une pratique qui permet de renforcer les liens d'amitié entre filles. En effet, selon Antonio García-Gómes, les photos intimes prises par les adolescentes sont souvent partagées avec les amies proches avant d'être (ou non) envoyées au petit ami. Le partage numérique remplit ici une fonction de réassurance. Lorsque la jeune fille doute de son attractivité, elle soumet ses autoproductions visuelles aux amies proches afin d'être conseillée et rassurée.

On comprend donc que le sexting est une pratique inscrite dans un contexte social et relationnel et ne saurait être compris sans considération des injonctions et des normes de genre. Une étude quantitative américaine parue en 2006 dans *l'American Sociological Review* a brillamment démontré que les garçons

⁷ C'est-à-dire un pouvoir et une capacité d'agir.

adolescents ne sont pas moins engagés affectivement dans leurs relations amoureuses que les filles, que leurs sentiments ne sont pas moins forts et qu'ils n'ont pas moins de peine de cœur que leurs camarades de sexe féminin. Les auteures, Peggy Giordano, Monica Longmore et Wendy Manning (2006, p. 265), expliquent en revanche que les jeunes garçons, peu socialisés à l'expression et à la gestion de leur sentimentalité, ont moins confiance en eux que les filles vis-à-vis des démarches nécessaires à la mise en couple. Ils ont de la difficulté à exprimer leur désir de relation car cela entre en contradiction avec le devoir de distance qui s'impose à eux dans le cadre de la socialisation à la masculinité.

On peut penser que la manière dont les institutions définissent, nomment et prennent en charge les pratiques de sexting participent également à renforcer des normes de genre. En effet, en criminalisant la possession de photos intimes envoyées par des camarades (de leur plein gré), les institutions juridiques, relayées par les institutions scolaires, participent à ce que la docteure en sciences de l'éducation Sylvie Ayrat a défini comme « la fabrique des garçons » (2012), à savoir le processus à travers lequel l'école encourage les manifestations d'une masculinité traditionnelle et hégémonique par le biais d'un système de punitions très majoritairement adressées aux garçons. Les garçons punis bénéficient d'une visibilité et d'une réputation au sein de l'établissement scolaire, qui sont converties en facteur de prestige social aux yeux des pairs. Ils sont ceux capables de défier l'autorité. Selon une logique similaire, les garçons possédant des photographiques intimes de camarades de classe dans leur téléphone portable acquièrent un charisme particulier auprès de leurs pairs, *a fortiori* si cette pratique est interdite et condamnable. Du côté des jeunes filles, le partage ou la publication de photos intimes peut également être corrélé à la volonté de transgresser une norme sociale et de se confronter à la désapprobation morale des adultes. Il s'agit alors, selon Jocelyn Lachance, d'une quête des limites et d'une forme de « mise à l'épreuve de soi » (2013, p. 148) qui participent de la socialisation et de la construction identitaires adolescentes.

La prise comme le partage de photos intimes entre jeunes, incluant des pratiques qui ont lieu entre personnes mineures, participe ainsi d'une triple logique de mise en relation, d'appropriation de son corps et de prise de risque.

3. PREOCCUPATIONS SOCIALES ET OPPORTUNITÉS CITOYENNES À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Ce troisième chapitre a pour ambition de contextualiser et de comprendre les nouvelles représentations engendrées par les usages juvéniles du numérique. Comme nous l'avons mentionné en introduction, les pratiques de sociabilité et les pratiques culturelles juvéniles sont des objets de désapprobation sociale, en particulier de la part des médias. Ce constat, que le socio-anthropologue Jocelyn Lachance qualifie d'« adophobie » (2016c), n'est pas nouveau mais connaît une forme de surenchère depuis l'avènement des outils numériques. Les adultes, parents, enseignants, éducateurs, politiques, se sentent souvent démunis face à des usages du numérique qu'ils ne connaissent pas et ne comprennent pas davantage. Plusieurs auteurs n'hésitent pas à qualifier les représentations des adultes face aux usages juvéniles du numérique comme une forme de panique morale (boyd, 2014 ; Livingstone, Helsper, 2007 ; Livingstone, 2010). Cette notion, introduite par le sociologue britannique Stanley Cohen, désigne une situation dans laquelle « une circonstance, un incident, une personne ou un groupe de personnes est brusquement défini comme une menace pour la société, ses valeurs et ses intérêts ; il ou elle est décrit de façon stylisée et stéréotypée par les médias [...] » (Cohen, 1972, p. 9, cité par Peretti-Watel, 2010, p. 76). Le sociologue français Patrick Peretti-Watel a démontré que le travail de « prévention des conduites à risque juvénile » s'apparentait souvent à nourrir de la panique morale, car il a tendance à : 1. « l'exagération des faits » ; 2. « l'amplification par association (les faits incriminés sont présentés comme la cause ou la conséquence d'autres faits préoccupants) » ; 3. « les prophéties de malheur (les conduites dénoncées sont appelées à se reproduire ou à s'aggraver) » ; 4. « la symbolisation (ces conduites sont associées à des "démons populaires" décrits de façon stéréotypée) » [Cohen cité par Peretti-Watel, 2010, p. 78].

En parallèle se sont construites des représentations du potentiel numérique, en particulier du web participatif, nourrissant des espoirs de renouveau social, pédagogique et citoyen. Ces représentations sont parfois proches de l'utopie car elles ne tiennent pas compte des réalités structurelles qui fondent la gestion d'Internet aujourd'hui. Notre objectif est donc ici de mobiliser des travaux qui contextualisent le potentiel du numérique en les articulant à d'autres dimensions de la réalité sociale.

De nouvelles préoccupations sociales

Comme mentionné en amont, les usages juvéniles du numérique nourrissent de nouvelles préoccupations sociales, notamment liées à la perception de nouveaux risques. Les sociologues constatent une focalisation de la part des médias, mais aussi des institutions publiques voire scientifiques, sur les dangers et les dérives potentiels des pratiques numériques (Peretti-Watel, 2010), sans tenir compte de leur réalité quotidienne et routinière beaucoup plus nuancée (Balleys, 2015). Pour comprendre la raison de cette peur collective et réflexive, il nous faut la situer dans son contexte social et historique. Nous vivons dans une société qui n'a de cesse d'anticiper et de mesurer les facteurs de risque encourus par les individus. Ce que le sociologue allemand Ulrich Beck a nommé « la société du risque » (2001) désigne un mode de pensée et d'organisation dans lequel « la référence au risque devient omniprésente » (Castel,

2009). Pour le sociologue britannique Anthony Giddens, la culture du risque est « un aspect fondamental de la modernité, par lequel la conscience des risques encourus devient un moyen de coloniser le futur » (Giddens, 1991, p. 244, traduction personnelle). Au fil des trois thématiques que nous avons choisi de traiter dans ce chapitre – la question de l'accès à la pornographie, la question du cyber-harcèlement et les questions de santé et d'addiction –, notre objectif sera ainsi de considérer les phénomènes étudiés en gardant à distance l'écueil des représentations négatives et angoissées qui caractérisent notamment leur traitement médiatique. En revanche, les facteurs de changements sociaux énoncés par les enquêtes traitant de ces questions seront pris en compte et énumérés.

LA QUESTION DE L'EXPOSITION A LA PORNOGRAPHIE

Dans un rapport publié en 2014, les chercheurs du Centre de recherche américain *Crimes against Children* de l'Université du New Hampshire⁸ font le bilan d'une vaste enquête menée en trois temps (en 2000, 2005 puis 2010) sur les sollicitations sexuelles non souhaitées expérimentées par les adolescents sur Internet. Le principal résultat est que les sollicitations sexuelles non souhaitées, par exemple les demandes formulées en ligne par des adultes, ont baissé entre 2000 et 2005, puis à nouveau entre 2005 et 2010. En 2010, 9 % des jeunes ont été confrontés à de telles demandes de la part d'un adulte, contre 19 % en 2000. L'exposition involontaire à des images pornographiques a elle aussi connu un déclin. Lors de la dernière phase de l'enquête, environ un adolescent sur quatre (23 %) a déclaré avoir été exposé à des contenus pornographiques non souhaités. Au sein de cette fraction de jeunes, la majorité a rapporté ne pas avoir été choquée ou dérangée par les contenus visionnés (75 %). Sans surprise, ce sont les adolescents les plus jeunes qui ont été les plus perturbés par ces contenus non sollicités : 25 % des 10-12 ans ayant été exposés involontairement l'ont mal vécu. L'exposition non volontaire est heureusement plus rare dans cette tranche d'âge : 14 % des jeunes exposés avaient entre 10 et 12 ans, 45 % entre 13 et 15 ans et 42 % entre 16 et 17 ans. Selon les chercheurs, le déclin des cas d'exposition involontaire s'explique par l'amélioration des filtres et des bloqueurs de fenêtres *pop-up* et de *spams*, mais aussi par un travail éducatif qui commence à porter ses fruits, les jeunes sachant qu'il est risqué de cliquer sur n'importe quel lien Internet, tout comme ils savent qu'il est dangereux de converser en ligne avec des personnes inconnues.

Les chercheurs recommandent un changement de paradigme concernant le regard des adultes sur les pratiques adolescentes en ligne et les dangers auxquels ils sont exposés :

- ✚ « Éviter de décrire le problème en caractérisant les jeunes comme des victimes ou en mettant l'accent sur la violence.
- ✚ Centrer les campagnes de prévention davantage sur les jeunes et moins sur les parents et axer le message sur les besoins et préoccupations des jeunes, en incluant les dimensions de l'autonomie, de la romance et du sexe.
- ✚ Développer une prévention plus ciblée sur les populations à risque.

⁸ www.unh.edu/ccrc/pdf/Full%20Trends%20Report%20Feb%202014%20with%20tables.pdf

- ✚ Éduquer les adolescents à connaître ce que sont des comportements criminels et la pornographie infantile. » (Wolak *et al.*, 2008a, traduction personnelle.)

En résumé, des campagnes de prévention axées sur les dangers d'Internet comme lieu où des agresseurs sexuels masqués se cachent derrière chaque lien sont aujourd'hui considérées par la communauté scientifique comme obsolètes et éloignées de la réalité des usages et des expériences juvéniles sur Internet.

Cependant, ainsi que le souligne danah boyd dans son ouvrage *It's Complicated* (2014, p.123), les adolescents qui représentent une population à risque vis-à-vis d'expériences à contenu sexuel non souhaitées sont souvent des jeunes qui par ailleurs ont des difficultés dans d'autres dimensions de leur existence : familiale, sociale, économique. Ce fait entre en résonance avec les recommandations émises ci-dessous, à savoir qu'il serait utile de cibler certaines populations à risque pour les soutenir spécifiquement face aux risques encourus en ligne. Les enfants vulnérables hors ligne le sont également en ligne. Délaissés et en quête de reconnaissance, ils sont davantage tentés d'entrer en relation avec des personnes inconnues leur proposant une forme de soutien. Ainsi, les jeunes qui ont vécu des expériences de rencontres négatives hors ligne ont 2,5 fois plus de risques d'en vivre en ligne que les autres (Wolak *et al.*, 2008b).

Parallèlement à la violence induite par les contenus non souhaités et non sollicités, la pornographie est la plupart du temps consommée volontairement. Un rapport de recherche intitulé *Les adolescents et le porno : vers une "Génération YouTube ?" Étude sur la consommation pornographique chez les adolescents et son influence sur les comportements sexuels* est paru en mars 2017. Cette étude, commanditée par l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique et réalisée par l'IFOP, a été menée auprès d'un échantillon représentatif de 1 005 adolescents âgés de 15 à 17 ans. Les résultats font état d'une hausse de la consommation de pornographie : 51 % des jeunes en ont déjà visionné en 2017, contre 37 % en 2013. Les contenus pornographiques sont visionnés par des adolescents de plus en plus jeunes, la première visite d'un site pornographique ayant lieu à 14 ans et 5 mois en 2017, contre 14 ans et 8 mois en moyenne en 2013. Au-delà de la fréquence et des modes de consommation, ce sont leurs effets sur les pratiques sexuelles qui questionnent. Or, l'étude révèle que 55 % des garçons et 44 % des filles ayant déjà eu un rapport sexuel disent que la pornographie a influencé leur « apprentissage de la sexualité » (p. 29). Aussi, 45 % des garçons et 43 % des filles affirment avoir déjà « essayé de reproduire des scènes ou des pratiques » vues dans des vidéos porno (p. 32). En conclusion, selon François Kraus, directeur du pôle Politique/Actualité à l'IFOP, la pornographie « apparaît pour les deux sexes comme une source d'apprentissage des pratiques sexuelles et des techniques du corps qui favorise l'intégration de ses codes et scénographies dans le répertoire sexuel des ados⁹ ».

L'étude ne nous donne pas d'éléments d'appréhension ou de compréhension de la manière dont la pornographie a, selon les jeunes, « participé » aux apprentissages de la sexualité. Pour certains chercheurs comme Jocelyn Lachance, la pornographie constitue un modèle préjudiciable pour les jeunes qui n'ont pas encore expérimenté une « sexualité à deux » et n'ont par conséquent pas les outils pour

⁹ www.ifop.com/media/poll/3698-1-annexe_file.pdf

mettre à distance les contenus visionnés : « Dans ce contexte, la pornographie pose plus que jamais un sérieux problème : puisque de nombreux adolescents sont confrontés à des images pornographiques avant même d'avoir pu expérimenter une sexualité à deux, aucune expérience concrète ne leur permet alors de remettre en question les modèles proposés. Le doute surgit puisque la réception et l'évaluation des images perçues sont bien souvent effectuées en fonction de la correspondance ou de l'inadéquation avec leur expérience personnelle. En l'absence de cette expérience, l'hypothèse d'une "vérité" véhiculée par la pornographie subsiste, et se renforce même dans ce monde où prime l'expérience personnelle comme repère. Par contre, des adolescents ayant déjà une sexualité active, notamment au sein d'un couple, pourront éventuellement mettre à distance plus facilement ces images, si leur expérience les renvoie précisément à l'écart entre leur vécu et ce qui est vu. » (Lachance 2016b, p. 136.)

La sociologue australienne Kath Albury a consacré un article à la question de l'éducation pornographique *en tant qu'éducation sexuelle* (2014). En quoi les vidéos pornographiques constituent-elles une référence et un modèle pour les jeunes ? La chercheuse fait notamment le point sur les enquêtes américaines et d'Asie-Australe dédiées à cette problématique. Il apparaît dans ce bilan que de nombreux chercheurs ont accusé la pornographie de normaliser certaines représentations du corps qui sont issues de son imagerie, par exemple le fait de pratiquer l'épilation pelvienne intégrale (Albury, 2014, p. 174). Certaines pratiques sexuelles aussi, comme la fellation ou la sodomie, se sont répandues dans toutes les couches de la population corrélativement à l'accessibilité de la pornographie en ligne. En guise de conclusion, elle souligne l'importance d'offrir des modèles alternatifs aux jeunes, par le biais d'une éducation sexuelle ciblée, c'est-à-dire en adéquation avec les besoins et les préoccupations des adolescents.

Dans une enquête sur les discours des jeunes garçons concernant la sexualité et la pornographie, la sociologue néo-zélandaise Louisa Allen rappelle à quel point se désigner soi-même comme un être sexuellement actif et désirant est constitutif de la construction d'une identité masculine (2006). Ainsi, lorsqu'il leur est demandé, dans un questionnaire, de quelle manière les cours d'éducation sexuelle pourraient être améliorés, les garçons sont nombreux à suggérer la projection de films pornographiques, voire des leçons plus axées sur la « pratique ». Au-delà de l'acte de provocation envers l'autorité scolaire, les propos des élèves masculins témoignent d'une représentation de la sexualité fortement hétéronormée. Il s'agit d'asseoir un pouvoir de l'homme sur la femme, systématiquement problématisée comme objet sexuel. Le plaisir sexuel féminin est, par exemple, considéré comme la démonstration de la puissance masculine (Allen, 2006, p. 75-76). La femme « reçoit » du plaisir alors que l'homme en « prend ». Or à partir de ces déclarations éminemment sexistes, la sociologue a l'intelligence de lire l'expression de certains besoins des jeunes vis-à-vis de l'éducation sexuelle. Elle déclare en effet : « Lorsque les images de corps réels et les détails logistiques des activités sexuelles sont absents de l'éducation sexuelle, le pouvoir des discours pornographiques grandit. » (Allen, 2006, p. 77, traduction personnelle). Si le désir et les aspects pratiques de la sexualité ne sont pas abordés dans les sessions d'éducation sexuelle, les adolescents iront chercher des réponses et des démonstrations ailleurs. Le problème soulevé par Louisa Allen est que le modèle pornographique ne transmet pas une image positive de la sexualité et véhicule des rapports souvent violents ne reflétant ni la réalité ni la pluralité des pratiques (*ibid.*, p. 79). Par conséquent, « de telles représentations ne préparent pas les jeunes

hommes à la réalité des expériences sexuelles vécues dans lesquelles l'exercice du pouvoir, les insécurités émotionnelles et corporelles (les leurs et celles de leur partenaire), et la matérialité des diversités corporelles, modèlent les pratiques » (*ibid.*, traduction personnelle). L'auteure suggère ainsi qu'une perspective critique de la pornographie et des modèles que cette industrie véhicule soit incluse dans les cours d'éducation sexuelle. L'introduction de la pornographie dans les cours d'éducation sexuelle permettrait selon elle de minimiser son pouvoir normatif comme son attrait, alors que taire cette réalité contribue à en faire un objet de domination, notamment de domination masculine. Elle conclut ainsi son article : « Fournir cette information d'une manière positive, équitable du point de vue du genre, pourrait offrir un contre-discours vis-à-vis de la pornographie. Cela nécessiterait une transition dans la manière dont la sexualité des jeunes est perçue par l'école et par la société, de quelque chose de dangereux devant être contenu à une composante banale et positive de l'humanité » (*ibid.*, p. 80, ma traduction). Dans un ouvrage paru en 2011, Louisa Allen présente ce qui pourrait constituer un dispositif idéal d'éducation sexuelle, en lien avec les besoins des jeunes dans ce domaine. L'éducation sexuelle devrait permettre un dialogue entre éducateurs et élèves, afin que les adultes puissent comprendre et intégrer les différentes composantes des cultures sexuelles juvéniles et pouvoir ainsi développer, ensemble, une perspective critique sur l'écart entre représentations pornographiques et expériences vécues du sexe et du genre.

LA QUESTION DU CYBER-HARCELEMENT

Comme le soulignent plusieurs auteurs (boyd, 2014 ; Balleys, 2015 ; Lachance, 2016c), la thématique du harcèlement scolaire et surtout de son dérivé, le « cyber-harcèlement » constituent aujourd'hui des marronniers médiatiques. Or, il est regrettable de constater que leur traitement journalistique est le plus souvent lacunaire et axé sur des chiffres « coups de poing » dont les sources sont très approximatives, voire pas citées. De plus, il est rare que les dynamiques sociales et identitaires du harcèlement soient questionnées (boyd, 2014, p. 130-131). Pourtant, des travaux sur les processus de socialisation adolescente ont bien montré que logiques d'inclusion et logiques d'exclusion entre pairs étaient étroitement corrélées. Dans un ouvrage intitulé *Grandir entre adolescents. À l'école et sur Internet*, paru en 2015, nous avons expliqué comment la construction d'un « nous » au sein des différents groupes d'amis passe par le rejet collectif de ceux qui sont désignés comme étant les « sans ami ».

Le traitement médiatique, mais aussi souvent institutionnel, de la notion de « harcèlement scolaire » souffre parfois cruellement d'un manque de définition et de délimitation de la réalité qu'elle recouvre. Celle qui est le plus souvent citée et reprise par les chercheurs a été formulée par le psychologue suédois Dan Olweus dans les années 1970 (traduit en français en 1999), puis appliquée dans un programme de prévention du harcèlement, le « Olweus Bullying Prevention Program ». Le chercheur pose certaines conditions pour que l'exercice de la violence entre élèves puisse être considéré et pris en charge comme du harcèlement : premièrement, les violences sont infligées « de manière répétée et à long terme » (Olweus, 1999, p. 20) et deuxièmement la notion de harcèlement « ne s'applique qu'en cas de déséquilibre des forces (rapport de force asymétrique) » entre agresseur(s) et agressé » (*ibid.*, p. 21). Par conséquent, des cas de violences isolées ou des cas de conflits installés entre individus s'affrontant à forces égales n'entrent pas dans le

cadre de la définition. Certains auteurs ajoutent une dimension importante : celle du public complice des brimades. Ainsi Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette (2010, p. 124) rappellent que le harcèlement se perpétue avec le soutien d'un public de spectateurs-suiveurs : « Le harcèlement est dans tous les cas corrélés avec le degré de sociabilité des élèves. » Même lorsque le harceleur est unique, le rôle des camarades de classe, par leurs rires ou simplement leur acceptation passive du harcèlement, fait partie du phénomène. Il est essentiel que les pédagogues ne considèrent pas tous les conflits interpersonnels comme du harcèlement scolaire, ce qui rend toute prise en charge inopérante.

Dans un rapport intitulé *Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'école* (2011), le directeur de l'Observatoire international de la violence à l'école, Éric Debarbieux, avance quelques chiffres qui permettent de situer l'ampleur du phénomène en France :

« De cette enquête en école élémentaire, nous pouvons tirer les précisions suivantes quant à la prévalence du phénomène en France :

- Le nombre de victimes de harcèlement verbal ou symbolique peut être estimé à environ 14 % des élèves, compris entre 8 % d'élèves victimes d'un harcèlement sévère à assez sévère et 6 % d'élèves soumis à un harcèlement modéré.
- Le taux de victimes de harcèlement physique à l'école peut être estimé à 10 % des élèves, compris entre 5 % d'élèves victimes d'un harcèlement sévère à assez sévère et 5 % d'élèves soumis à un harcèlement modéré.
- Le taux de victimes d'un harcèlement qui cumule violences répétées physiques et verbales à l'école peut être estimé à 11,7 % des élèves, compris entre 4,9 % d'élèves victimes d'un harcèlement sévère à assez sévère et 6,7 % d'élèves soumis à un harcèlement modéré. » (2011, p. 8.)

Éric Debarbieux conclut à « une estimation de 10 % environ d'élèves agressés à répétition en collège » (*ibid.*, p. 9). Dans un article paru dans le *Journal du droit des jeunes* en 2006, le chercheur insiste sur la variabilité de la gravité du phénomène en fonction de l'établissement scolaire : « Le nombre d'élèves survictimisés est très variable suivant les établissements ; certaines écoles de notre échantillon connaissent ainsi des pics de près de 25 % d'enfants fortement victimes, d'autres en comptent moins de 4 % et vivent une relation beaucoup plus harmonieuse entre élèves et professeurs. Lorsque des fortes minorités d'enfants sont victimes à répétition, la méfiance envers les adultes et le ressentiment réciproque élèves-enseignants s'expriment par des punitions plus fréquentes, un sentiment d'injustice élevé chez les enfants et une peur panique de certains jeunes élèves. » (Debarbieux, 2006, p. 26.) Par conséquent, au-delà de considérations individuelles et psychologiques, c'est bien d'une question de climat scolaire qu'il s'agit, d'où la nécessité d'un travail de prévention et d'intervention solide.

Les résultats de la récente enquête Health Behaviour in School-aged Children (HBSC), qui est une enquête transversale internationale menée depuis 1982 sous la direction de l'Organisation mondiale de la santé, estime que près de 12 % des collégiens en France « rapportent avoir été brimés à l'école au cours des deux derniers mois (Ehlinger *et al.*, 2016, p. 2). Il est intéressant de noter que cette proportion a diminué entre 2012 et 2014,

en particulier parmi les élèves de 6^e. Par ailleurs, « les trois quarts des élèves (70,4 % des garçons et 76,6 % des filles), rapportent n'avoir été victimes ni de harcèlement ni de violence à l'école » (*ibid.*).

Comme le mentionne la sociologue américaine danah boyd dans son ouvrage *It's Complicated*, certaines personnes ont la fausse impression que le harcèlement est apparu avec l'avènement des médias sociaux et qu'il s'agit d'un phénomène nouveau (2014, p. 132). Or, la dimension inédite du cyber-harcèlement, en comparaison avec le harcèlement en présentiel, est qu'il laisse des traces et qu'il est plus largement visible. Aussi, au même titre que les relations d'amitié et que les relations de couple, les processus d'exclusion se matérialisent en ligne à travers les statuts, les commentaires et les mesures d'évaluation objectives (Balleys, 2015).

Cette visibilité présente l'avantage de pouvoir saisir des preuves utiles à toute intervention de la part des adultes. Autrefois en effet, sauf lésions physiques, le harcèlement était difficile à « prouver ». De nombreuses campagnes de luttes contre le harcèlement ont ainsi vu le jour en France¹⁰ et ailleurs (en Suisse¹¹, au Québec¹², en Belgique¹³) depuis quelques années, largement encouragées par la publicité que le cyber-harcèlement a offert au harcèlement scolaire. Cependant, ce traitement médiatique et institutionnel a également des effets sur la perception que les acteurs de l'école, jeunes, parents, enseignants, ont de la sociabilité adolescente, directe et médiatisée. En effet, comme je l'ai expliqué dans mon ouvrage paru en 2015, les échanges qui remontent jusqu'aux oreilles des adultes présentent une double caractéristique : ils sont rares et ils sont violents. « Les dizaines de messages que les adolescentes envoient tous les jours à leur meilleure amie, les centaines d'échanges qui ont lieu quotidiennement entre les élèves d'une même classe, les milliers de textes, productions, publications, photos, vidéos qui circulent au sein de l'école pendant le week-end ne sont pas portés à l'attention des adultes, tout simplement parce qu'ils ne posent pas problème. Une petite minorité de ces contenus est illégal, malveillant, insultant, dégradant, voire insupportable d'un point de vue moral et éthique. Cette minorité de contenus est celle qui parvient aux oreilles et aux yeux des personnes chargées de l'éducation des jeunes concernés : leurs parents, leurs enseignants, leurs éducateurs. Si les actes de dénigrement d'autrui doivent être pris en charge par les adultes, ils ne devraient pas, à mon sens, constituer l'unique angle d'approche des modes de communication médiatisée. La créativité, l'humour et l'amour présents dans les modes d'expression adolescente peuvent aussi être des portes d'entrée au dialogue entre les générations. » (Balleys, 2015, p. 109.)

Mathieu Bégin, chercheur en communication québécois, a consacré sa thèse de doctorat à la problématique du cyber-harcèlement. Il rappelle que la majorité des élèves « impliqués dans des cas de cyber-intimidation sont la plupart du temps aussi impliqués dans des cas d'intimidation traditionnelle »

¹⁰ www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/

¹¹ <http://ge.ch/enfance-jeunesse/promotion-de-sante-prevention/lutte-contre-cyber-harcèlement>

¹² www.education.gouv.qc.ca/commissions-scolaires/dossiers/intimidation-et-violence-a-lecole/semaine-thematique/2016-mes-paroles-jy-vois-je-mengage-pour-une-communication-positive/

¹³ www.lecef.org/nos-activit%C3%A9s/campagne-harc%C3%A8lement/

(2016, p. 25). Ainsi, 65 % des élèves victimes « cyber-intimidés » sont également victimes de harcèlement dans l'enceinte scolaire. « Dans le même ordre d'idée, 77 % des jeunes qui rapportaient avoir cyber-intimidé quelqu'un rapportaient aussi avoir commis des actes d'intimidation traditionnelle. » (*Ibid.*). Une équipe de chercheurs européens, avec à sa tête Sonia Livingstone, a mené une très vaste enquête sur le cyber-harcèlement à travers toute l'Europe (Livingstone *et al.*, 2014), défini comme une répétition d'actes « blessants » causant des dommages sur le long terme. Or selon les résultats de cette enquête menée auprès de 25 142 jeunes Européens de 25 pays différents, le harcèlement en présentiel touche davantage de jeunes que le harcèlement en ligne. 6 % des jeunes seraient victimes de harcèlement en ligne sur une base régulière, contre 19 % en présentiel. Il semble ainsi important de situer le cyber-harcèlement dans son contexte, qui est celui du harcèlement scolaire.

À la lumière des résultats issus des différentes enquêtes présentées en amont, nous proposons de considérer les pratiques de harcèlement exercées en ligne et les pratiques de harcèlement exercées en présentiel comme les deux composantes d'un même phénomène : le harcèlement scolaire. L'objectif n'est pas de confondre l'un et l'autre modes d'agression, mais de prendre note du fait qu'aujourd'hui ils constituent les deux faces d'une même médaille. Une question reste malheureusement sans démonstration scientifique: ce phénomène est-il en augmentation ? Éric Debarieux (2006, p. 23) fait part de la difficulté à situer et à mesurer le phénomène dans le temps, les données passées manquant cruellement : « En même temps que surgissait le thème de la violence à l'école, apparaissait la large ignorance de la réalité quantitative du phénomène, en France. ».

L'idée que la jeunesse d'aujourd'hui serait, de manière générale, plus violente que celle d'hier, est fautive et a été largement démentie par plusieurs enquêtes. On peut citer celle du criminologue suisse Olivier Guéniat, qui a finement décortiqué toutes les statistiques de la violence juvénile en Suisse, sur plusieurs dizaines d'années, et qui constate qu'elle ne cesse de diminuer : « Je reste convaincu que les phénomènes que nous croyons aujourd'hui menaçants, et que nous présentons comme tels, résultent d'une distorsion de notre mémoire collective, une forme d'amnésie basée sur l'idéalisation du passé. » (Guéniat, 2007, p. 142.) Ce constat rejoint les résultats de l'enquête HBSC citée plus haut, qui indiquent qu'en 2014, « les collégiens sont moins nombreux qu'en 2010 à rapporter une participation des faits de harcèlement avérés en tant qu'auteurs [...] ». (Ehlinger *et al.*, 2016, p. 7.)

LES QUESTIONS DE SANTE ET D'ADDICTION AUX OUTILS NUMERIQUES

Nous avons insisté sur le fait que les médias sociaux sont aujourd'hui intégrés dans les modes de gestion quotidienne des liens sociaux et des rapports de sociabilité des jeunes (et pas que des jeunes). Le double processus d'appropriation et de routinisation des usages va de pair avec de nouvelles formes d'injonction sociale, notamment celle d'être en permanence joignable et réactif. Cependant, nous n'avons pas encore abordé cette question de l'hyper-connectivité sous l'angle de la santé et de l'addiction aux outils numériques. Selon Patrick Peretti-Wetel, à la culture du risque propre à notre société contemporaine s'ajoute un autre phénomène qui lui est corrélé : « le culte de la santé » (2010, p. 76). La santé constitue « une valeur cardinale de nos sociétés » (*ibid.*, p. 78) et est aujourd'hui considérée non comme un droit mais comme une responsabilité individuelle. Selon l'auteur, les sujets de préoccupations

sociales sont fréquemment abordés sous l'angle de la santé et des risques qu'ils comportent pour celle-ci. En ce qui concerne les usages du numérique, la thématique récurrente au sein des discours médiatiques, institutionnels et scientifiques est celle de l'addiction.

Le terme « d'addiction » est aujourd'hui employé dans le langage commun et les jeunes l'utilisent fréquemment pour qualifier leurs propres usages, comme l'ont restitué notamment danah boyd et Jocelyn Lachance. Cependant, la notion perd toute sa pertinence employée dans le contexte actuel où les usages sont quasi constants et considérés comme relevant de la normalité : tous les jeunes seraient « addicts » aux médias sociaux, puisqu'aucun ne peut s'en passer, du moins sans difficulté. Repris par les médias dans des contenus à vocation sensationnaliste, l'idée sous-jacente est que les jeunes n'ont pas de contrôle sur leurs usages et sont en quelque sorte les victimes de la technologie. C'est ce que déplore danah boyd, relevant que les adultes en général et les parents en particulier sont focalisés sur le temps passé devant les écrans et non sur les activités qui y sont menées : converser avec les amis, poster des photos ou des vidéos, jouer (boyd, 2014, p. 79). Pour la sociologue américaine, les usages des médias sociaux découlent de dynamiques culturelles qui n'ont rien à voir avec la technologie, mais qui composent entre un besoin élevé d'interagir avec leurs pairs, les restrictions parentales (notamment en matière de sorties) et des agendas très remplis. Ainsi, elle conclut : « La plupart des adolescents ne sont pas addicts aux médias sociaux, ils sont addicts les uns aux autres. » (boyd, 2014, p. 80, notre traduction.)

Un constat similaire existe en ce qui concerne les jeux vidéo, puisque les pratiques vidéoludiques sont majoritairement des pratiques interactives et relationnelles. Que ce soit en coprésence ou à distance, les jeunes aiment jouer en équipe et les uns contre les autres, dans une dynamique sociable. Lorsqu'ils jouent seuls, les jeunes n'en sont pas moins dans une dynamique de construction psychique de soi. Le psychologue Yann Leroux (2008), qui utilise le jeu vidéo comme outil thérapeutique dans son cabinet de praticien, lui attribue différentes fonctions psychiques. Par exemple, le jeu vidéo permet aux jeunes d'exprimer leur agressivité dans un contexte sécurisé et sans heurter qui que ce soit. Il aide également les jeunes joueurs à « maîtriser leur angoisses » : « Le côté répétitif de certaines séquences de jeu, la focalisation sur les objectifs du jeu maintiennent la pensée dans un cadre étroit qui lui évite de rencontrer des points d'angoisse. » (Leroux, 2008, p. 131). D'autres fonctions sont explicitées, comme « jouer pour accroître son expérience », « jouer pour établir des contacts sociaux », ou encore « communiquer avec les autres » (ibid.).

La notion d'addiction fait débat au sein même de la communauté scientifique, *a fortiori* entre les disciplines de la sociologie, de la médecine et de la psychologie. The American Medical Association (AMA) hésite à qualifier de nouvelles compulsions d'addictions, et a jusqu'ici rejeté le label¹⁴, mais de nombreux cliniciens et chercheurs argumentent en faveur du changement de classification (Block, 2008). Nous n'allons pas ici restituer ces débats, mais plutôt tenter d'appréhender la question de l'addiction aux technologies numériques dans son contexte d'énonciation, notamment en termes de nouveau problème public. Le socio-anthropologue québécois Jocelyn Lachance dénonce des amalgames maladroits entre

¹⁴ <https://psychcentral.com/news/2007/06/26/video-games-no-addiction-for-now/923.html>

« comportements compulsifs » et « comportements addictifs » : « L'addiction, comme le soulignent la plupart des psychiatres, consiste en un irrésistible besoin de retrouver la source d'un plaisir. En un certain sens, l'addiction concerne la recherche d'une sensation pour la sensation, loin du déploiement du sentiment qui s'instaure à travers la plupart des pratiques numériques » (2016c, p. 57). En effet, pour le chercheur le « sentiment d'attachement que la plupart des jeunes ont avec leur téléphone portable s'inscrit dans le contexte d'un devenir adulte assez classique ».

Des recherches (en particulier en médecine sociale) ont démontré que les usages excessifs peuvent être néfastes pour la santé des jeunes mais concernant des domaines et des catégories de la population bien spécifiques. Une large enquête a été menée en Suisse sur les effets d'Internet sur la santé des jeunes par le professeur Joan-Carles Suris. Un des articles issus de cette vaste enquête, intitulé « Is Internet use unhealthy ? A cross-sectional study of adolescent Internet overuse » et paru en 2014, conclut au résultat suivant : « Lorsque l'on considère l'ensemble du modèle, seuls les problèmes de sommeil sont significatifs » (Suris *et al.*, 2014, traduction personnelle). L'équipe qu'il dirige, au sein de l'Institut de médecine sociale et préventive à Lausanne, a émis l'hypothèse que les usages intensifs d'Internet pouvaient être corrélés à des problèmes de santé chez les jeunes, comme l'obésité, la consommation de marijuana ou encore le manque de sommeil. Seule la corrélation entre consommation importante d'Internet¹⁵ et manque de sommeil est effectivement apparue comme significative. Si ce résultat est inquiétant du point de vue de la santé des jeunes, il ne permet pas pour autant de conclure à des conduites addictives. Le manque de sommeil consécutif aux usages d'Internet est corrélé à l'individualisation des pratiques médiatiques, que nous avons abordée dans le chapitre consacré à la famille. Seuls dans leur chambre, sous la couette, les adolescents ont du mal à déposer le téléphone portable et à renoncer à la connexion pour la nuit. D'ailleurs, la plupart le gardent sous l'oreiller, comme un doudou.

Le rapport final d'une recherche nationale menée par la même équipe en Suisse, entre 2012 et 2014, « Ado@Internet.ch », présente plusieurs recommandations qui lui ont été demandées par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique et dont voici un extrait :

- ✚ « Le pourcentage de jeunes qui ont un comportement problématique face à Internet diminue de manière importante avec le temps et à 16 ans ils ne sont qu'une minorité. Bien que les campagnes de prévention devraient viser tous les jeunes, ce sous-groupe de jeunes devrait être mieux défini et visé de manière plus spécifique.
- ✚ Notre étude montre que bien que le nombre de jeunes qui ont un comportement problématique face à Internet diminue de manière importante, le taux de ceux qui y passent plus de deux heures par jour augmente. Le temps que les jeunes passent devant les écrans n'est pas seulement pour leurs loisirs, mais aussi en grande partie pour leurs études ou leur travail. De ce point de vue, la limite préconisée de deux heures par jour devant un écran est obsolète et la recommandation devrait être adaptée à la situation actuelle.
- ✚ Notre étude montre aussi que certains comportements addictifs sur le web (notamment les sites de jeux en ligne) diminuent de manière importante au cours du temps, surtout parmi les

¹⁵ Plus de deux heures par jour.

garçons. Il faut rassurer les parents sur le fait que, pour la plupart des jeunes, ce type de comportement est transitoire¹⁶. »

Force est de constater que réfléchir et débattre en termes d'addiction ou de « cyber-dépendance » a un effet contre-productif pour qui souhaite comprendre les usages juvéniles et agir en conséquence. En effet, comme le mentionne danah boyd, la rhétorique de l'addiction évoque des pratiques numériques foncièrement mauvaises et assigne aux jeunes un rôle de passivité et d'impuissance face à l'environnement technologiques dans lequel ils grandissent. Si les adolescents sont si attachés à leur téléphone portable ou à leur console de jeu, c'est également, comme nous l'avons précédemment évoqué, parce que leur liberté de mouvement est aujourd'hui très restreinte : « Les adolescents d'aujourd'hui ont beaucoup moins de liberté pour flâner et se rencontrer au coin du quartier que n'importe quelle autre génération avant elle. » (boyd, 2014, p. 86, notre traduction.) Les groupements de jeunes en ville ou dans la rue sont systématiquement associés à de mauvaises intentions et à un risque de délinquance. Les jeunes « qui traînent » sont socialement considérés soit comme de potentiels agresseurs, soit comme de potentielles victimes. Les outils numériques prennent donc place dans des contextes sociaux, relationnels et identitaires qui constituent les conditions de leur utilisation continue.

En conclusion, ce diagnostic devrait être employé avec prudence et délégué à l'expertise médicale. Il concerne une minorité de jeunes qui présentent des profils et des pathologies spécifiques. Par ailleurs, l'enquête HBSC précitée fait état d'une bonne santé relationnelle des adolescents en France : « 77 % des collégiens estiment avoir un bon niveau de dialogue avec au moins un de leurs parents » et « 70 % des élèves perçoivent un soutien élevé de la part de leurs amis » (Léon *et al.*, 2016, p. 2.)

Les opportunités participatives liées au numérique

Il est souvent reproché à l'adolescence contemporaine, et plus largement à la jeunesse, une forme de désengagement politique (Marsh *et al.*, 2007 ; Henn et Foard, 2014). Or les travaux récents sur cette question appellent à la prudence et soulignent que les jeunes ne sont pas moins impliqués civiquement et politiquement, mais qu'ils sont actifs ailleurs et autrement. Pour reprendre les termes de la chercheuse canadienne Brenda O'Neill, on peut se demander si les jeunes sont réellement « indifférents » aux enjeux de société actuels ou plutôt « juste différents ? » (O'Neill, 2007) dans leurs modes d'engagement politiques.

Les chercheurs britanniques Matt Henn et Nick Foard ont réalisé une grande enquête quantitative auprès de 1 025 jeunes âgés de 18 ans. À ce corpus s'est ajouté un volet qualitatif comprenant des entretiens collectifs réalisés auprès de 86 jeunes ayant décidé de ne pas voter aux élections de 2010. Si les résultats de cette enquête révèlent de grandes disparités dans l'engagement politique formel des jeunes, en fonction de leur origine sociale et de leur niveau d'éducation, le sentiment d'un manque d'opportunités concrètes d'être impliqués dans la vie politique de leur pays est commun à une majorité de jeunes. Ce constat rejoint les résultats de recherches françaises, comme celle de Louis Chauvel ou de Cécile Van de

¹⁶ www.iumsp.ch/Publications/pdf/rds255_fr.pdf

Velde (Chauvel, 2006 ; Peugny et Van de Velde, 2013) dont les travaux notent une forme de marginalisation des jeunes par rapport à la scène politique. Louis Chauvel constate que « le problème central est ici l'absence des nouvelles générations du jeu politique institutionnel traditionnel (qui est jusqu'à présent le seul à avoir un impact clair sur la prise de décision politique), voire son rejet, alors même qu'il existe contrairement aux idées reçues une réelle politisation de la nouvelle génération (Muxel, 2000). Mais ce problème relève tout autant du déséquilibre de la représentation politique : en 1982, l'âge du représentant syndical ou politique moyen était de 45 ans, et il est de 59 ans en 2000 (enquêtes Emploi de l'INSEE). » (Chauvel, 2006, p. 46.) Dans ce chapitre, nous allons aborder les questions de la participation politique et citoyenne des adolescents et des jeunes aujourd'hui en lien avec les usages des médias sociaux. Si Internet, nous le verrons, offre aux jeunes de nouvelles modalités de participation politique et citoyenne, il est nécessaire d'avoir en tête le contexte social et politique dans lequel ces modalités s'inscrivent : « La tendance lourde est celle d'une sélectivité croissante, pour les jeunes, de l'accès au politique, ainsi qu'au savoir mettant en jeu les questions d'avenir. » (Chauvel, 2006, p. 47.)

MEDIAS SOCIAUX ET NOUVELLES FORMES D'ENGAGEMENT POLITIQUE

Si les médias sociaux sont devenus un lieu d'expression identitaire, d'entretien des liens sociaux et d'information, sont-ils pour autant des espaces de débat public et d'engagement politique ? La plupart des travaux récents répondent plutôt par la négative. Selon le chercheur suédois Peter Dahlgren, la possibilité d'avoir accès et de participer à des débats politiques à travers les médias sociaux comme YouTube, Facebook ou Twitter ne permet pas de conclure à la dynamisation de la participation démocratique. Pour décrire les nouvelles formes de participation politique, il propose la notion de « solosphère », qui désigne « un processus individualisé d'engagement politique en ligne (2012, p. 21). La « socialité en réseau » créée par les affiliations ou prises de position sur les plateformes numériques est, selon lui, d'ordre privée et non publique. Il s'agit de marquer son appartenance à des cercles tout à fait homogènes vis-à-vis de son inscription sociale, c'est-à-dire que toute altérité, idéologique, sociale et politique, est évitée. Par conséquent, le débat démocratique ne peut avoir lieu : « Les différences sont exfiltrées, phénomène dommageable pour l'intelligence comme pour la démocratie dans son fonctionnement, construite pour la résolution des conflits par la discussion. » (*Ibid.*, p.17.)

Christian Fuchs, professeur en médias sociaux à l'université de Westminster, a publié en 2014 un ouvrage sur les potentialités de Twitter vis-à-vis de la participation démocratique. Une de ses questions de recherche était de savoir si le réseau social pouvait représenter une nouvelle sphère publique. Le premier constat émis par l'auteur est que la politique constitue une thématique très mineure dans les échanges sur le média social où dominent les contenus de divertissement. Ensuite, il s'agit d'abord d'un outil d'information, et non de communication ni de débat public. Les usagers cherchent à s'informer sur des sujets qui les intéressent plutôt qu'à participer à des argumentaires. Finalement, et c'est le point le plus important pour comprendre le rôle politique que pourrait jouer Twitter, l'audience dont bénéficient les détenteurs de comptes dépend de la visibilité dont ils jouissent sur la scène publique et médiatique globale, elle-même dépendante de ressources financières. Autrement dit, les acteurs politiques ne deviennent pas célèbres sur Twitter, l'outil n'étant que l'amplificateur d'une visibilité acquise ailleurs.

Selon l'auteur, Twitter n'est pas un médium démocratique parce que sa logique de diffusion est fortement stratifiée et asymétrique : « Ceux qui ont une grande réputation, de la célébrité, de l'argent et du pouvoir ont davantage de *followers* que les personnes qui n'en ont pas. Leurs *tweets* sont également davantage partagés. [...] les utilisateurs fortement visibles déterminent ce qui sera amplifié et ce qui ne le sera pas. [...] le potentiel démocratique de Twitter est limité par la réalité de la visibilité caractéristique de la culture capitaliste. » (Fuchs, 2014, p. 192, traduction personnelle.)

En ce qui concerne plus spécifiquement la participation politique des jeunes, une enquête canadienne révèle que, s'ils sont moins actifs dans des procédés formels comme le vote que les catégories plus âgées de la population générale, ils ne sont pas moins engagés politiquement et civiquement. Cette étude, intitulée « Political participation and civic engagement of youth » (Turcotte, 2015) montre notamment que les jeunes de 20 à 24 ans sont plus nombreux à être engagés dans des activités civiques et politiques non électorales que les séniors. 35 % d'entre eux ont signé, par exemple, une pétition dans les 12 mois ayant précédé l'enquête, contre 22 % des 56 à 74 ans (*ibid.*). Selon Martin Turcotte, il existe une grande diversité d'activités politiques menées par les jeunes, comme « exprimer des points de vue sur Internet, signer des pétitions, participer à des manifestations et à des démonstrations » (*ibid.*, p. 1, traduction personnelle). L'engagement civique des jeunes au Canada est également plus important que celui des autres catégories d'âge : « En 2013, 74 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans et 64 % des jeunes de 20 à 24 ans faisaient partie d'une organisation ou d'une association, contre 62 % des personnes âgées de 65 à 74 ans. » (*ibid.*, p. 9, traduction personnelle.)

Parmi ces nouvelles formes d'activisme, la chercheuse britannique Lucy Bennett a étudié la manière dont certains actes de mobilisation politique sont aujourd'hui impulsés par des célébrités, comme Lady Gaga, par le biais des médias sociaux (Bennett, 2013). Diverses activités philanthropiques, des initiatives liées aux droits des personnes LGBT¹⁷, des levées de fonds ont ainsi été organisées ou relayées par la chanteuse, sollicitant son public de fans à travers des messages diffusés sur Twitter et sur Facebook. Il y a dans ce phénomène deux aspects fondamentalement nouveaux. Premièrement, le fait que les stars puissent désormais s'adresser directement à leur public « sans le filtre des médias traditionnels » (*ibid.*, p. 150). Deuxièmement, le mode de mobilisation politique et civique observée dans ce cas de figure est de l'ordre de la relation intime et personnalisée. Lady Gaga sollicite ses fans sur un registre de « confession », créant un sentiment de « proximité » avec eux à travers les messages, les photos et les vidéos diffusés sur les réseaux sociaux. Le succès de sa démarche repose sur l'impression d'« authenticité » que son public perçoit en elle, contrairement aux figures politiques qui semblent appartenir à une élite lointaine et impersonnelle (*ibid.*, p. 148).

La chercheuse britannique Sonia Livingstone a mené plusieurs travaux sur les modes de participation juvénile en ligne. Dans un article paru en 2010, elle rappelle qu'il est important de ne pas être « média-centré » dans les considérations liées à cette question. Ce n'est pas la technologie en soi qui produit des effets mais les manières dont celle-ci entre en relation avec un contexte, des usagers, des pratiques, des

¹⁷ Lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles.

institutions, des intérêts. Ainsi, les nouveaux modes d'engagement civiques et politiques des jeunes en ligne s'inscrivent dans un contexte de transformation de la scène publique et de ses représentations, dont les médias sociaux numériques ne sont que l'un des rouages.

Nous proposons de considérer maintenant quelles sont, ou quelles pourraient être, les formes de participation citoyennes alternatives, permettant d'impliquer une population jeune qui se détourne des activités politiques formelles et traditionnelles, mais pas des enjeux de société actuels.

QUELLE PARTICIPATION CITOYENNE POSSIBLE EN LIGNE, PAR ET POUR LES JEUNES ?

L'avènement du numérique et en particulier du web 2.0 a suscité d'immenses espoirs quant à l'apparition de nouvelles formes de participation citoyenne, de civisme et même de nouveaux modèles de société, basés sur le partage citoyen et la créativité. La notion de « culture participative » a ainsi émergé, définie par le chercheur américain Henry Jenkins comme suit :

« Ayant des frontières relativement étanches entre expression artistique et engagement civique.

1. Constituant un support important pour le soutien et le partage des créations mutuelles.
2. Comprenant une forme de mentorat informel entre les plus expérimentés et les novices.
3. Une culture dans laquelle les membres pensent que chaque contribution compte.
4. Une culture dans laquelle les membres ressentent une forme de connexion sociale les uns avec les autres (au minimum ils sont concernés par ce que les autres pensent de leurs créations). »
(Jenkins, 2009, p. 7, traduction personnelle.)

Ce modèle a ceci de nouveau qu'il permet un mode d'échange et de partage inédit entre pairs, notamment entre jeunes, sans le filtre des adultes. Les jeunes deviennent des producteurs de contenus médiatiques destinés aux jeunes (Balleys, 2016b, 2017). Certains chercheurs se montrent critiques, voire sceptiques, vis-à-vis de ces potentialités, notamment parce que l'on constate la création de monopoles économiques parmi la multitude des initiatives lancées en ligne. La chercheuse néerlandaise José van Dijck affirme ainsi que le Web ne saurait être considéré encore comme un espace collaboratif depuis que de grandes entreprises comme Google ou Facebook ont acheté les plateformes de créativité, comme cela a été le cas de YouTube, racheté en 2006 par Google. Dans un ouvrage intitulé *The Culture of Connectivity. A Critical History of Social Media*, paru en 2013, la chercheuse montre comment la logique mercantile de Google a transformé YouTube en un vaste marché destiné à favoriser la production de données monnayables. La logique algorithmique prédomine sur la logique de partage et la stimulation de pratiques créatives amateurs. À titre d'illustration, José Van Dijck relève que les recommandations générées par YouTube ont pour effet de favoriser largement les contributeurs qui ont le plus de succès, au détriment des contributeurs amateurs ou simplement indépendants : 20 % de ceux qui téléchargent des vidéos sur la plateforme occupent 97 % de l'espace de visionnement. Les modes de visibilité des productions ne sont donc pas égaux mais conçus pour encourager les chaînes professionnelles.

Malgré cette réalité, force est de constater que des modes d'engagement citoyen sont présents en ligne, en particulier dans la population jeune. Caroline Caron, professeure en communication à l'Université du Québec en Outaouais, formule l'hypothèse suivante : « [...] des formes culturelles de participation sociale et politique existent parmi les jeunes aujourd'hui et [...] les cultures participatives en ligne

expriment le registre intime et personnel dans lequel s'énoncent et se pratiquent la participation et l'engagement civique aujourd'hui. » (Caron, 2014b, p. 15.) Selon la sociologue américaine Susannah Stern, la population jeune n'est pas du tout encouragée à initier un débat public et à faire entendre sa voix : « En effet, les jeunes gens perçoivent depuis leur jeune âge que la voix des adultes est mieux évaluée culturellement que la leur. » (2008, p.104, traduction personnelle.) Par conséquent, les modes d'expression des jeunes en ligne constituent des stratégies pour contrer le peu de visibilité dont ils bénéficient dans l'espace public.

De ce point de vue, YouTube peut-il être considéré comme un espace public où se négocient des questions sociales, identitaires et politiques, entre membres se revendiquant d'une même appartenance ou d'une même « communauté » ? Si l'on en croit les YouTubeurs eux-mêmes, le terme de « communauté » est adéquat pour désigner les publics participatifs qui regardent, créent, commentent et évaluent des vidéos sur la plateforme. Ils font en effet eux-mêmes fréquemment référence à la « communauté YouTube » (Balleys, 2017). Même si les spectateurs sont plus nombreux que les producteurs, la dimension intrinsèquement participative des pratiques de visionnage sur YouTube confère à toute personne possédant une chaîne un statut de membre de la communauté (Balleys, 2016b). Afin de pouvoir commenter une vidéo, ou même simplement pour avoir accès à la fonctionnalité « j'aime », l'internaute doit posséder un compte sur YouTube. Ainsi, de très nombreuses personnes possèdent un compte YouTube sans pour autant poster de vidéo en ligne.

La notion de culture participative permet de circonscrire certaines initiatives citoyennes existant sur YouTube, où circule une multitude de vidéos dans lesquelles des jeunes prennent position vis-à-vis des normes sociales, des choix politiques, sociaux, professionnels ou identitaires qu'ils ont été amenés à faire. Le choix du port du voile, les modèles sexués, la pornographie, la transsexualité, le racisme, la consommation sont quelques exemples des thématiques empoignées par de jeunes vidéastes prenant position publiquement sur YouTube et encourageant ainsi le débat public. Si ce champ de recherche est aujourd'hui en plein défrichage, nous proposons de restituer une expérience de recherche-action que nous avons menée à Montréal, entre les mois de septembre 2016 et de mars 2017 (voir encadré page 52). Il s'agit là de proposer un éclairage sur les potentialités des médias sociaux en termes de participation citoyenne.

L'exemple québécois d'un projet de partenariat entre la jeunesse et l'État

Le 17 février 2017 a eu lieu au sein de l'université Institut national de la recherche scientifique (INRS) à Montréal une journée d'étude intitulée « L'engagement civique des jeunes sur Internet » qui a réuni plusieurs chercheur-euse-s québécois-es travaillant sur les questions de mobilisation civique des jeunes en ligne. La particularité de cette journée d'étude est d'avoir également invité dans le débat des membres du gouvernement du Québec ainsi que de jeunes engagés civiquement et politiquement dans leur pratique de YouTube. En effet, l'après-midi a été consacrée à la projection de cinq vidéos sur le thème de la radicalisation menant à la violence, puis à une table ronde entre Frederico Fonseca, directeur des politiques jeunesse du Québec, Caroline Caron, professeure à l'Université du Québec en Outaouais, et les cinq jeunes vidéastes activistes.

Bien que la journée d'étude n'ait à ce jour pas encore pu faire l'objet de publications scientifiques, il me semble pertinent d'en expliquer les contours et les objectifs dans ce rapport, notamment parce qu'elle a été génératrice de grands enthousiasmes de la part de tous les acteurs impliqués. Ce type d'initiative est suffisamment porteur et novateur pour être intégré dans la réflexion sur les opportunités pédagogiques et citoyennes du numérique. Une année auparavant, en février 2016, a été organisée au sein de l'Observatoire Jeunes et société à Québec une journée d'étude sur le thème « Comment rejoindre les jeunes par le numérique ? ». Dans le rapport de recherche était suggéré la mise en place d'un projet de participation citoyenne des jeunes via YouTube. Posant les jalons d'un partenariat évitant absolument l'instrumentalisation de la voix des jeunes (et de leur visibilité en ligne), nous insistons sur le principe d'une autonomie des jeunes vis-à-vis des contenus produits, tout

en évoquant la nécessité d'un accompagnement et d'un soutien rapprochés.

Au mois d'août 2016, le secrétariat à la Jeunesse proposait la création d'un banc d'essai de collaboration originale entre jeunes YouTubeurs et l'État, saisissant l'opportunité d'une conférence internationale sur le thème de la radicalisation des jeunes par Internet, organisée par l'UNESCO à Québec les 31 octobre et 1^{er} novembre 2016. La conférence internationale a été une occasion supplémentaire de constater l'absence de jeunes dans les débats publics d'importance qui les concernent et qui les problématissent en tant que population « à risque », voire « dangereuse ». Alors que la thématique de la radicalisation menant à la violence implique, dans les faits, des individus de tous les âges, seule la population jeune a été l'objet des interventions. L'objectif du projet de participation citoyenne des jeunes sur YouTube était de leur donner la parole ou, plus modestement, de rendre visible une parole civique et politique déjà largement exprimée sur YouTube.

Le bilan de ce projet est en cours. Les jeunes YouTubeurs nous ont raconté les sollicitations constantes dont ils et elles sont l'objet de la part de corporations cherchant sans cesse de nouveaux porte-paroles et porte-marques. Le fait qu'un projet émane de l'État et ne cherche pas à leur faire diffuser un message préconstruit a été très signifiant pour eux. De vrais ponts sont ainsi possibles entre les jeunes actifs sur YouTube et les institutions publiques, à la condition d'une véritable ouverture, disponibilité et écoute de la part des uns et des autres. Cela implique de mettre de côté toute une série de présupposés, de conceptions moralistes et de craintes souvent non fondées.

CONCLUSION

Nous aimerions souligner, comme premier constat à la lecture de la revue, la véritable cohérence qui se dégage des résultats des travaux en sciences humaines et sociales portant sur les modes de socialisation et les usages adolescents du numérique. Le souci de ne pas séparer les activités numériques des autres activités sociales et relationnelles est transversal à tous les travaux de recherche, qu'ils relèvent des disciplines de la sociologie, de la communication, de la psychologie sociale, de la pédagogie ou de la géographie sociale. La nécessité de tenir compte des contextes et des significations des pratiques et usages numériques se retrouve également dans la plupart des recherches récentes disponibles. Le numérique s'intègre dans nos sociétés et dans nos cultures de manière cohérente avec d'autres mouvements contemporains, comme la montée de l'individualisme et du consumérisme, mais aussi avec l'élargissement des modes d'expression identitaire, sociale et citoyenne. Une telle résonance entre des enquêtes aux méthodologies et aux postulats très variés constitue une surprise. Même les enquêtes menées par des équipes de chercheurs en médecine sociale, comme l'équipe du Dr Suris au centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) de Lausanne, aboutissent à des recommandations de dédramatisation des usages juvéniles du numérique, c'est-à-dire à une forme d'apaisement dans la manière de les considérer et de les traiter médiatiquement, politiquement et institutionnellement.

Il est clair cependant que l'avènement du numérique dans nos vies a entraîné, et entraîne encore, de véritables changements aux niveaux individuel et collectif : un besoin d'être sans cesse connecté à son entourage proche et d'être rassuré de l'affection qui nous est portée ; un besoin de reconnaissance sociale parfois exacerbé et dont on a l'impression qu'il ne peut simplement pas être satisfait ; une routinisation des processus d'évaluation objective de soi et des autres, qui a pour effet de matérialiser des formes de hiérarchies de prestige construites sur des critères toujours plus formels et contraignants ; une perméabilité nouvelle entre les sphères privées et publiques ainsi qu'entre les sphères marchande et civile. Ces changements sont réels, mais ils ne sont pas uniquement corrélés aux outils technologiques.

On ne saurait trop répéter l'absolue nécessité de se distancier des phénomènes de désignation et de stigmatisation sociales des jeunes et de leurs usages du numérique. Le numérique est alors saisi comme prétexte pour dénigrer une tranche de la population que l'on connaît mal, mais aussi pour laquelle, dans les faits, peu d'espace de parole et de participation est créé dans notre société actuelle. Les résultats des enquêtes présentées ici convergent vers le constat de rapports sociaux profondément inégalitaires, tant d'un point de vue générationnel qu'en fonction des appartenances sociales et de genre des individus. C'est donc dans un contexte triplement stratifié que la socialisation adolescente contemporaine s'inscrit, et ce dans tous les pays, francophones et anglophones, dans lesquels les enquêtes ont été effectuées. Les usages du numérique ne sont pas les mêmes d'un adolescent à l'autre et dépendent des catégories sexuées, sociales et ethniques auxquelles il ou elle appartient. Un jeune garçon blanc, issu des classes sociales privilégiées, bénéficiant de ressources importantes en termes d'éducation, de mobilité, de réseau

familial et social, a de grandes chances de développer des compétences numériques supérieures à celles d'un jeune au profil socioculturel et économique moins favorable. Si la grande majorité des adolescents et adolescentes sont aujourd'hui connecté-e-s à Internet par le biais de leur *smartphone*, les pratiques et les opportunités numériques sont encore largement asymétriques.

Du point de vue de la socialisation au genre et à la sexualité, les clivages sont encore également très prégnants, comme si les rôles et les normes sexués subissaient une forme de dramatisation à travers le prisme de leur mise en forme médiatisée. À nouveau, la manière dont ces enjeux sont saisis par les discours institutionnels et médiatiques participe à la fabrication des clivages. Faire les gros titres sur des faits divers thématiques le « sexting » ou le « cyber-harcèlement » nourrit des représentations sociales divisant les adolescents en catégories binaires : bourreaux *versus* victimes. Tout le travail effectué ici a visé au contraire à permettre une vision plus systémique des processus de la socialisation adolescente et des usages du numérique.

Malgré la réalité normative, contraignante et stratifiée de notre société, la jeunesse fait acte de résistance. Cette résistance s'exprime aujourd'hui beaucoup sur les médias sociaux. YouTube par exemple, constitue une plateforme inédite d'expression sociale, politique, identitaire et citoyenne de la jeunesse contemporaine. Reste à créer les ponts entre cette parole publique et les institutions qui œuvrent aux politiques de jeunesse.

Pour conclure et à la lumière de la synthèse des savoirs proposée ici, nous aimerions formuler quelques recommandations concernant les besoins en matière de recherche sur la socialisation adolescente et les usages du numérique :

- ✚ Il paraît prioritaire d'étudier les nouvelles modalités de la fracture numérique, en particulier, le type de ressources exigées par le monde du travail dans le domaine des compétences de présentation et de visibilisation de soi, de gestion de son image et de son intimité en ligne.
- ✚ Il nous semble essentiel de creuser l'articulation entre socialisation numérique et socialisation au genre et à la sexualité. Les modes d'appropriation par les jeunes de la culture pornographique sont encore mal connus et les résultats actuels divergent. La permanence du double standard en ce qui concerne l'expression du désir sexuel et de la sexualité questionne. Bien qu'elle soit corrélée à un contexte qui dépasse les sphères numériques, il apparaît clairement que les modes médiatisés d'interaction sociale ont une influence sur les manières d'être une fille ou un garçon, ainsi que sur les manières d'entrer en relation et de les gérer.
- ✚ Toute la dimension commerciale à laquelle les enfants et les adolescents sont continuellement exposés en ligne est aussi très peu documentée à ce jour. Sur YouTube par exemple, les contenus publicitaires sont encore très mal référés. Les partenariats conclus entre YouTubeurs et corporations sont opaques, bien qu'omniprésents, et leurs modes de réception par le public non documentés.

BIBLIOGRAPHIE

- Albury K., 2014, « Porn *and* sex education, porn as sex education », *Porn Studies*, n°1-2, vol. 1, p. 172-181.
- Allard L., 2014, « Express yourself 3.0 ! Le mobile comme technologie pour soi et quelques autres entre double agir communicationnel et continuum disjonctif soma-technologique, in Allard L. *et al.* (dir.) *Téléphone mobile et création*, Armand Colin, Paris.
- Allard L., Vandenberghe, F., 2003, « Express yourself ! Les pages perso. Entre légitimation technopolitique de l'individualisme expressif et authenticité réflexive peer to peer », *Réseaux*, n° 117, p. 191-219 (www.cairn.info/revue-reseaux1-2003-1-page-191.htm).
- Allen L., 2006, « “Looking at the real thing” : Young men, pornography, and sexuality education », *Discourse. Studies in the Cultural Politics of Education*, n° 1, vol. 27, p. 69-83.
- Allen L., 2011, *Young People and Sexuality Education. Rethinking Key Debates*, Palgrave Macmillan, Basingstoke (Royaume-Uni).
- Amri M., Vacaflor N., 2010, « Téléphone mobile et expression identitaire : réflexions sur l'exposition technologique de soi parmi les jeunes », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n° 1, p. 1-17 (www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010-1-page-1.htm).
- Ayral S., 2011, *La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège*, Presses universitaires de France, Paris.
- Balleys C., 2012, « “Je t'aime plus que tout au monde”. D'amitiés en amours, les processus de socialisation entre pairs adolescents », Thèse de doctorat sous la direction de Francesca Poglià Mileti, Université de Fribourg (<http://doc.rero.ch/record/30832>)
- Balleys C., 2015, *Grandir entre adolescents, à l'école et sur Internet*, Presses polytechniques et universitaire romandes, Lausanne.
- Balleys C., 2016a, « Gestion de l'intimité et affichage d'un territoire sentimental entre adolescents sur Internet », *Agora débats/jeunesses*, n° 72, p. 7-19.
- Balleys C., 2016b, « “Nous les mecs.” La mise en scène de l'intimité masculine sur YouTube », in Dagiral É., Martin O. (dir.), *L'ordinaire d'internet. Le web dans nos pratiques et relations sociales*, Armand Colin, Paris.
- Balleys C., 2017, « L'incontrôlable besoin de contrôle. Les performances de la féminité par les adolescentes sur YouTube », *Genre, sexualité & société*, n° 17, « Intimités numériques ».
- Balleys C., Coll S., 2015, « La mise en scène de la vie privée en ligne par les adolescents », *RESET*, n° 4, (<http://reset.revues.org/547>).
- Beaud S., 2009, « La jeunesse populaire à l'épreuve du classement scolaire », *Agora débats/jeunesses*, n° 53, p. 99-116.
- Beck U., 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, Paris.

- Bégin M., 2016, *Agir contre la cyber-intimidation avec la vidéo numérique et YouTube : une étude de sociologie cognitive sur la communication socioéducative médiatisée chez les adolescents*, Thèse de doctorat en communication, Université de Montréal (<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/18441>).
- Bellon J.-P., Gardette B., 2010, *Harcèlement et brimades entre élèves. La face cachée de la violence scolaire*, Éditions Fabert, Paris.
- Bennett L., 2013, « “If we stick together we can do anything” : Lady Gaga fandom, philanthropy and activism through social media », *Celebrity Studies*, vol. 5, n° 1-2, p. 138-152. (<http://dx.doi.org/10.1080/19392397.2013.813778>)
- Block J. J., 2008, « Issues for DSM-V: Internet Addiction », *American Journal of Psychiatry*, n° 165, vol. 3, p. 306-307.
- boyd, d., 2008, *Taken Out of Context. American Teen Sociality in Networked Publics*, Université de Californie, Berkeley (États-Unis).
- boyd d., 2014, *It's Complicated. The Social Life of Networked Teens*, Yale University Press, New Haven/Londres (www.danah.org/books/ItsComplicated.pdf).
- boyd d., Hargittai E., 2010 « Facebook privacy settings : Who cares ? » *First Monday*, n° 8, vol. 15 (<http://firstmonday.org/article/view/3086/2589>).
- boyd d., Marwick A. E., 2011, « I tweet honestly, I tweet passionately : Twitter users, context collapse, and the imagined audience », *New Media Society*, n° 1, vol. 13, p. 114-133.
- Brotcorne P., Valenduc G., 2009, « Les compétences numériques et les inégalités dans les usages d'internet. Comment réduire ces inégalités ? », *Les cahiers du numérique*, n° 1, vol. 5, p. 45-68 (www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-1-page-45.htm).
- Butler J., 2007, *Gender Trouble*, Routledge, New York (États-Unis).
- Cardi C., 2007, « La “mauvaise mère” : figure féminine du danger », *Mouvements*, n° 49, p. 27-37 ([DOI 10.3917/mouv.049.0027](http://dx.doi.org/10.3917/mouv.049.0027)).
- Cardon D., 2008, « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0 », *Réseaux*, n° 152, p. 93-137 (www.cairn.info/revue-reseaux1-2008-6.htm).
- Cardon D., 2009, « L'identité comme stratégie relationnelle », *Hermès, La Revue*, n° 53, vol. 1, p. 61-66 (www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-1-page-61.htm).
- Caron C., 2014a, *Vues, mais non entendues. Les adolescentes québécoises et l'hypersexualisation*, Les Presses de l'Université de Laval, Québec (Canada).
- Caron C., 2014b, « Les jeunes et l'expérience participative en ligne », *Lien social et Politiques*, n° 71, p. 13-30.
- Castel R., 2009, « La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu », Le Seuil, Paris.

Chauvel L., 2006, « Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social », *Revue de l'OFCE*, n° 96, p. 35-50.

Clair I., 2008, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, Paris.

Clair I., 2011, « La découverte de l'ennui conjugal. Les manifestations contrariées de l'idéal conjugal et de l'ethos égalitaire dans la vie quotidienne de jeunes de milieux populaires », *Sociétés contemporaines*, n° 83, p. 59-81 (www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=SOCO_083_0059).

Couchot-Schiex S., Latourès A., 2016, *Cybersexisme chez les adolescent-e-s (12-15 ans). Étude sociologique dans les établissements franciliens de la 5^e à la 2nde*, Rapport de recherche, Centre Hubertine-Auclert (www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/synthese-etude-cybersexisme-cha-web.pdf).

Coutant A., Stenger T. 2010, « Processus identitaire et ordre de l'interaction sur les réseaux sociaux », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n° 1, p. 45-64 (www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ENIC_010_0300).

Coyne S. M., Padilla-Walker L. M., Fraser A. M., Fellows K., Day R., 2014, « "Media Time = Family Time." Positive media use in families with adolescents », *Journal of Adolescent Research*, n° 5, vol. 29, p. 663-688.

Cupples J., Thomson L., 2010, « Heterotextuality and digital foreplay », *Feminist Media Studies*, n°1, vol. 10, p. 1-17.

Dahlgren P., 2012, « Web et participation politique : quelles promesses et quels pièges ? », *Questions de communication*, n° 21, p. 13-24 (<http://questionsdecommunication.revues.org/6545>).

Darmon M., 2003, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, La Découverte, Paris.

Darmon M., 2013, *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, La Découverte, Paris.

Debardieux É., 2006, « Violence à l'école et politique : la France entre démagogie et méconnaissance », *Journal du droit des jeunes*, n° 255, p. 22-26.

Debardieux É., 2011, *Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'école. Rapport au ministre de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative*, Observatoire international de la violence à l'École (http://cache.media.education.gouv.fr/file/2011/64/5/Refuser-l-oppression-quotidienne-la-prevention-du-harcelement-al-ecole_174645.pdf).

Delaunay-Téterel H., 2010, « L'affichage public des amitiés. Le blog au lycée », *Ethnologie française*, n° 1, vol. 40, p. 115-122 (www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-1.htm).

Delay C., Frauenfelder, A., 2013, « Ce que "bien éduquer" veut dire. Tensions et malentendus de classe entre familles et professionnels de l'encadrement », *Déviance et société*, n° 2, vol. 37, p. 181-206 (www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2013-2-page-181.htm).

Duquet F., Quéniart A., 2009, *Perception et pratiques de jeunes du secondaire face à l'hypersexualisation précoce, rapport de recherche Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation*, Université du Québec à Montréal (www.hypersexualisationdesjeunes.uqam.ca/rapport.recherche.texte.pdf).

Ehlinger V., Catheline N., Navarro F., Godeau E., 2016, « Brimades, harcèlement, violences scolaires, bagarres », in *La santé des collégiens en France/2014. Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC)*, Santé publique France, Saint-Maurice (<http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1720.pdf>).

Figeac J., Chaulet J., 2016, « Le design de l'hyperconnectivité relationnelle. Vidéo-ethnographie des usages nomades des réseaux sociaux numériques », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n° 8 (<http://rfsic.revues.org/1955>).

Francisco V., 2015, « The Internet Is Magic' : Technology, Intimacy and Transnational Families », *Critical Sociology*, n° 1, vol. 41, p. 173- 190 (citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.948.7324&rep=rep1&type=pdf).

Fuchs C., 2014, « Twitter and democracy : A new public sphere ? » in Fuchs C., *Social Media. A critical introduction*, Sage, Los Angeles, London.

Gable S., Lutz S., 2010, « Household, parent, and child contributions to child obesity », *Family Relations*, n° 3, vol. 49, p. 293-300.

Galland O., 2001, « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de sociologie*, n° 42, vol. 4, p. 611-640 (www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_2001_num_42_4_5391).

García-Gómez A., 2016, « Teen girls and sexual agency : exploring the intrapersonal and intergroup dimensions of sexting », *Media, Culture & Society*, n° 3, vol. 39 (<http://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/0163443716683789?journalCode=mcsa>).

Gentile D. A., Lynch P. J., Linder J. R., Walsh D. A., 2004, « The effects of violent video game habits on adolescent hostility, aggressive behaviors, and school performance », *Journal of Adolescence*, n° 27, p. 5-22.

Georges F., 2009, « Représentation de soi et identité numérique. Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0 », *Réseaux*, n° 154, p. 165-193 (www.cairn.info/revue-reseaux-2009-2-page-165.htm).

Giddens A., 1991, *Modernity and Self-Identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford University Press, Stanford, California (États- Unis).

Giddens A., 2004, *La transformation de l'intimité*, Éditions du Rouergue, Arles.

Giordano P. C., Longmore M. A., Manning W. D., 2006, « Gender and the Meanings of Adolescent Romantic Relationships : A Focus on Boys », *American Sociological Review*, n° 2, vol. 71, p. 260-287.

Goffman E., 1979, *Gender advertisements*, Harper and Row Publishers, New-York.

Granjon F., 2011a, « De quelques pathologies sociales de l'individualité numérique. Exposition de soi et autoréification sur les sites de réseaux sociaux », *Réseaux*, n° 167, p. 75-103.

- Granjon F., 2011b, « Fracture numérique », *Communications*, n° 88, p. 67-74 (www.cairn.info/revue-communications-2011-1-page-67.htm).
- Granjon F., Denouël J., 2010, « Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux », *Sociologie*, n° 1, vol. 1, p. 25-43.
- Guéniat O., 2007, *La délinquance des jeunes*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne (Suisse).
- Hargittai E., Hinnant A., « Digital inequality. Differences in young adult's use of the Internet », *Communication Research*, n° 5, vol. 35, 2008, p. 602-621 (www.eszter.com/research/pubs/A25.Hargittai.Hinnant-Digitalinequality.pdf).
- Hasinoff A. A., 2012, « Sexting as media production : Rethinking social media and sexuality », *New Media & Society*, n° 4, vol. 15, p. 449-465.
- Hasinoff A. A., 2014, « Blaming sexualization for sexting », *Girlhood Studies*, n° 1, vol. 7, p. 102-120.
- Henn M., Foard N., 2014, « Social differentiation in young people's political participation : the impact of social and educational factors on youth political engagement in Britain », *Journal of Youth Studies*, n° 3, vol. 17, p. 360-380 (www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13676261.2013.830704)
- Honneth A., 2005, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la "reconnaissance" », *Réseaux*, n° 129-130, p. 39-57 (www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RES_129_0039).
- Hugues R., Ebata A. T., Dollahite D.C, 1999, « Family life in the information Age », *Family Relations*, n° 1, vol. 48, p. 5-6.
- Illouz E., 2006, *Les sentiments du capitalisme*, Le Seuil, Paris.
- Jarrigeon A., Menrath J., 2010, « De la créativité partagée au chahut contemporain. Le téléphone mobile au lycée », *Ethnologie française*, n° 1, vol. 40, p. 109-114 (www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-1-page-109.htm).
- Jenkins, H., 2009, *Confronting the Challenges of Participatory Culture : Media Education for the 21st Century*, MacArthur Foundation, Chicago (www.macfound.org/media/article_pdfs/JENKINS_WHITE_PAPER.PDF).
- Juhem P., 1995, « Les relations amoureuses des lycéens », *Sociétés contemporaines*, n° 1, vol. 21, p. 29-42 (www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1995_num_21_1_1417).
- Kaufmann J.-C., 2004, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Armand Colin, Paris.
- Lachance J., 2013, *Photos d'ados. À l'ère numérique*. Presses de l'Université Laval, Québec (Canada).
- Lachance J., 2014, « De la déconnexion partielle en voyage : l'émergence du voyageur hypermoderne », *Réseaux*, n° 186, p. 51-76.
- Lachance J., 2016a, « Le smartphone : un objet transitionnel ou interactionnel ? », *L'école des parents*, n° 121, p. 105-114.

Lachance J., 2016b, « Grandir dans un monde d'images. Des adolescents acteurs, réalisateurs et spectateurs », *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, n° 93, p. 131-143.

Lachance J., 2016c, *Adophobie. Le piège des images*, Presses de l'Université de Montréal, Québec (Canada).

Le Douarin L., Caradec V., 2009, « Les grands-parents, leurs petits-enfants et les "nouvelles" technologies... de communication », *Dialogue*, n°186, p. 25-35.

Legendre A., 2010, « Évolution de la connaissance et de l'utilisation des espaces publics extérieurs entre 6 et 11 ans : le cas d'Arpajon une petite ville de la banlieue parisienne », in Danic I. *et al.*, *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, Presses universitaires de Rennes, Rennes (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00547812>).

Lenhart A., 2009, *Teens and Sexting*, Pew Internet & American Life Project, Washington (États-Unis) [www.pewinternet.org/2009/12/15/teens-and-sexting/].

Lennard H. L., Crowhurst Lennard S. H., 2000, *The Forgotten Child. Cities for the Well-being of Children*, Making Cities Liveable Council, Carmel (Etats-Unis).

Léon C., Roscoät E. du, Ehlinger V., Godeau E., 2016, « Relations familiales et relations avec les pairs », in *La santé des collégiens en France/2014. Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC)*, Santé publique France, Saint-Maurice (<http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1726.pdf>).

Leroux Y., 2008, « Le jeu vidéo, un ludopaysage », *Enfances & Psy*, n° 38, p. 129-136 (www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2008-1-page-129.htm).

Litt E., Hargittai E., 2014, « Smile, snap, and share ? A nuanced approach to privacy and online photosharing », *Poetics*, n° 42, p. 1-21.

Litt E., Hargittai E., 2016, « The imagined audience on social networked sites », *Social Media + Society*, n°1, vol. 2, p. 1-12 (<http://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/2056305116633482>).

Livingstone S., 2010, « Digital learning and participation among youth : critical reflections on future research priorities », *International Journal of Learning and Media*, n°2, vol. 2-3, p. 1-13.

Livingstone S., Bober M., 2008, « UK children go online: Surveying the experiences of young people and their parents », London School of Economics and Political Science, Londres (Royaume-Uni) [www.children-go-online.net].

Livingstone S., Haddon L., Vincent J., Mascheroni G., Ólafsson K., 2014, *Net Children Go Mobile. The UK Report*, London School of Economics and Political Science, Londres (Royaume-Uni) [<http://netchildrengomobile.eu/reports/>].

Livingstone S., Helsper E., 2007, « Gradations in digital inclusion : Children, young people, and the digital divide », *New Media & Society*, n° 4, vol. 9, p. 671-696 (<http://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/1461444807080335>).

- Marlowe J. M., Bartley A., Collins F., 2017, « Digital belongings : The intersections of social cohesion, connectivity and digital media », *Ethnicities*, n° 1, vol. 17 p. 1-18.
- Marsh D., O'Toole T., Jones S., 2007, *Young People and Politics in the UK. Apathy or alienation ?*, Palgrave, Basingstoke (Royaume-Uni).
- Martin O., 2004, « L'Internet des 10-20 ans. Une ressource pour une communication autonome », *Réseaux*, n° 123, p. 25-58 (www.cairn.info/revue-reseaux1-2004-1-page-25.htm)
- Martin O., Dagiral É., 2016, « Sur Facebook, les jeunes sont-ils dans un monde à part ? », in Martin O., Dagiral É. (dir.), *L'ordinaire d'internet. Le web dans nos pratiques et relations sociales*, Armand Colin, Paris.
- Martin O., Singly F. de, 2000, « L'évasion amicale. L'usage du téléphone familial par les adolescents », *Réseaux*, n° 103, vol. 18, p. 91-118 (www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_2000_num_18_103_2273).
- Marwick, A., 2013, « Gender, Sexuality and Social Media », in Senft T., Hunsinger J. (dir.), *The Social Media Handbook*, Routledge, New York (Etats-Unis), p. 59-75.
- Metton C., 2004, « Les usages d'Internet par les collégiens. Explorer les mondes sociaux depuis le domicile », *Réseaux*, n° 123, p. 59-84 (www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RES_123_0059).
- Metton-Gayon C., 2009, *Les adolescents, leur téléphone et Internet. « Tu viens sur MSN ? »*, L'Harmattan/INJEP, Paris.
- Mowlabocus S., 2010, *Gaydar Culture : Gay Men, Technology and Embodiment in the Digital Age*, Routledge, Londres (Royaume-Uni).
- Muxel A., 2000, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences Po, Paris.
- O'Neil B., 2007, *Indifferent or Just Different ? The Political and Civic Engagement of Young People in Canada. Charting the Course for Youth Civic and Political Participation*, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa (http://rcrpp.ca/documents/48504_EN.pdf).
- Octobre S., Berthomier, N., 2011, « L'enfance des loisirs. Éléments de synthèse », *Culture Études*, n° 6, p. 1-12 (www.cairn.info/revue-culture-etudes-2011-6-page-1.htm).
- Olweus D., 1999, *Violences entre élèves, harcèlement et brutalités. Les faits, les solutions*, ESF, Paris.
- Oppenchain N., 2011, « Les pratiques de sociabilité urbaine et sur l'Internet des adolescents de zones urbaines sensibles franciliennes », *Flux*, n° 83, p. 39-50 (www.cairn.info/revue-flux1-2011-1-page-39.htm).
- Pasquier D., 2005, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement.
- Pasquier D., 2010, « Culture sentimentale et jeux vidéo : le renforcement des identités de sexe », *Ethnologie française*, n°1, vol. 40, p. 93-100 (www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-1-page-93.htm).
- Peretti-Watel, 2010, « Morale, stigmata et prévention. La prévention des conduites à risque juvéniles », *Agora débats/jeunesses*, n° 56, p. 73-85 (www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2010-3-page-73.htm).

Pétry H., *Envoie-moi un message. Les adolescents connectés et leurs réseaux sociaux numériques à Paris et à Rio de Janeiro*, Éditions Recherches, Paris, 2015.

Peugny C., Van de Velde C., 2013, « Repenser les inégalités entre générations », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 54, 2013, p. 641-662 (www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2013-4-page-641.htm).

Pharabod A.-S., 2004, « Territoires et seuils de l'intimité familiale. Un regard ethnographique sur les objets multimédias et leurs usages dans quelques foyers franciliens », *Réseaux*, n°123, p. 85-117.

Ringrose J., Gill R., Livingstone S., 2013, « Teen girls, sexual double standards and 'sexting'. Gendered value in digital image exchange », *Feminist Theory*, n°3, vol. 14, p. 305-323 (<https://pdfs.semanticscholar.org/6472/1c9c25521a06a5affab15a4a394487059d48.pdf>).

Rizza C., 2006, « La fracture numérique, paradoxe de la génération Internet », *Hermès. La Revue*, n° 45, p. 25-32 (www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2006-2-page-25.htm).

Robitaille-Froidure, A., 2014, « Sexting : les adolescents victimes (consentantes ?) de la révolution numérique », *La revue des droits de l'homme* [En ligne], n° 5 (<http://revdh.revues.org/786>).

Saint Martin M. de, 2009, « Les jeunes "favorisés" et les autres », Entretien réalisé par Francis lebon et Chantal de Linares, *Agora débats/jeunesses*, n° 53 p. 59-72 (www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2009-3-page-59.htm).

Salter M., 2016, « Privates in the online public : Sex(ting) and reputation on social media », *New Media & Society*, n° 11, vol. 18, p. 2723-2739.

Schwarz O., 2011, « Who moved my conversation? Instant messaging, intertextuality and new regimes of intimacy and truth », *Media, Culture & Society*, vol. 33, n° 1, p. 71-87.

Serres A., 2008, « L'école au défi de la culture informationnelle », in Dinet J., *Usages, usagers et compétences informationnelles au 21^e siècle*, Lavoisier, Paris, p. 41-70 (https://halshs.archives-ouvertes.fr/sic_00274638/document).

Singly F. de, 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Nathan, Paris.

Singly F. de, Ramos E., 2010, « Moments communs en famille », *Ethnologie française*, n° 1, vol. 40, p. 11-18.

Stern S., 2008, « Producing sites, exploring identities : Youth online authorship », Buckingham D. (dir.), *Youth, Identity, and Digital Media*, The MIT Press, Cambridge (États-Unis) p. 95-118 (www.issuelab.org/resources/870/870.pdf).

Suris J.-C., Akre C., Pigué C., Ambresin A.-E., Zimmermann G., Berchtold A., 2014, « Is internet use unhealthy? A cross-sectional study of adolescent internet overuse », *Swiss Medical Weekly. The European Journal of Medical Science*, 4 décembre 2014 (<https://smw.ch/article/doi/smw.2014.14061>).

Thiercé A., 1999, *Histoire de l'adolescence (1850-1914)*, Belin, Paris.

Tisseron S., 2009, « Grandir au temps de la révolution virtuelle », in Aïn J., *Identités, Êres*, Toulouse, p. 211-223.

- Tisseron S., 2011, « Les nouveaux réseaux sociaux : visibilité et invisibilité sur le net », in Aubert N., Harroche C. (dir.), *Les tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, Érès, Toulouse, p. 117-129.
- Tolman D. L., 2002, *Dilemmas Of Desire, Teenage Girls Talk about Sexuality*, Harvard University Press, Cambridge (États-Unis).
- Turcotte M., 2015, « Political participation and civic engagement of youth », *Insight on Canadian Society*, Statistics Canada, 7 octobre 2015 (www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-eng.pdf).
- Van Dijck J., 2013, *The Culture of Connectivity. A Critical History of Social Media*, Oxford University Press, Londres (Royaume-Uni).
- Van Dijk J. A., 2005, *The Deepening Divide. Inequality into the Information Society*, Sage Publications, Londres (Royaume-Uni).
- Vanderbeck R. M., Johnson J. H., 2000, « "That's the only place where you can hang out" : Urban young people and the space of the mall », *Urban Geography*, vol. 21, n° 1, p. 5-25.
- Waller G., Willesem I., Genner S., Suter L., Süss D., *JAMES – Jeunes, activités, médias – enquête Suisse. Rapport sur les résultats de l'enquête JAMES 2016*, Haute école des sciences appliquées de Zürich, Zürich (Suisse) [www.zhaw.ch/storage/psychologie/upload/forschung/medienspsychologie/james/2016/Rapport_JAMES_2016.pdf].
- Willett R., 2015, « The discursive construction of "good parenting" and digital media – the case of children's virtual world games », *Media, Culture & Society*, n° 7, vol. 37, p. 1060-1075 (<http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.965.8174&rep=rep1&type=pdf>).
- Wolak J., Finkelhor D., Mitchell K., Ybarra M., 2008a, « Online "prédators" and their victims : Myths, realities and implications for prevention and treatment », *American Psychologist*, n° 2, vol. 63, p. 111-128.
- Wolak J., Finkelhor D., Mitchell K., 2008b, « Is talking online to unknown people always risky ? Distinguishing online interaction styles in a national sample of youth Internet users », *Cyberpsychology and Behavior*, n° 3, vol. 11, p. 340-343 (http://scholars.unh.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1281&context=soc_facpub).
- Wotanis L., Mcmillan L., 2014, « Performing Gender on YouTube », *Feminist Media Studies*, n° 6, vol. 14, p. 912-928.
- Ybarra M., Mitchell K., 2014, « "Sexting" and its relation to sexual activity and sexual risk behavior in a national survey of adolescents », *Journal of Adolescents Health*, n° 6, vol. 55, p. 757-764 (www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4361893).

L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de l'éducation nationale.

Observatoire producteur de connaissances, l'INJEP est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

➔ **L'INJEP, creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques**

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et sur le sport. L'INJEP conduit ainsi un vaste programme d'études et de recherches sur ces questions. Il comprend également le service statistique ministériel chargé de la jeunesse et du sport et produit à ce titre des données statistiques sur ces thématiques.

➔ **L'INJEP, laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes**

À travers l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. L'objectif est d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, propose des pistes de capitalisation pour la mutualisation et l'essaimage de bonnes pratiques.

➔ **L'INJEP, lieu unique à l'interface des différents acteurs**

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et des analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs à travers de nombreuses publications, des produits documentaires et des événements.